



## GUERRE DE 1998

Le Zimbabwe réclame  
1 milliard de dollars  
d'indemnisation  
à la RDC

Depuis 2000, Harare exige de Kinshasa environ 1 milliard de dollars américains pour les dépenses militaires engagées entre 1998 et 2002 lors de son intervention pendant la guerre qui a sévi en RDC, indique le journal zimbabwéen « The Independent ». Le Zimbabwe veut être indemnisé pour les pertes militaires, humaines et financières subies pendant son intervention dans la guerre congolaise. Cependant, indique The Independent, la RDC insiste sur le fait que le Zimbabwe a été payé en nature via l'autorisation d'exploiter les minerais et a obtenu des contrats miniers en RDC pendant la guerre.

Page 3



Le président zimbabwéen Emmerson Mnangagwa et son homologue congolais Joseph Kabila

## ÉLECTIONS

Vers une coalition  
MLC-Palu-UNC !

Le Parti lumumbiste unifié (Palu) et le Mouvement de libération du Congo (MLC) ont officialisé leur rapprochement, le 9 mars, à Kinshasa après avoir échangé sur la situation politique du pays et dégagé des stratégies d'action communes. Les deux parties ont posé les prémisses d'un nouveau cadre de collaboration et scruté la possibilité d'enlever les dif-

férentes difficultés pouvant surgir la voie de l'organisation des élections. Elles ont convenu de poursuivre les contacts et de les étendre à d'autres forces politiques de l'opposition à l'instar de l'UNC de façon à constituer une fédération susceptible d'assurer une victoire lors des prochaines élections.

Page 2



Lughi Gizenga, le secrétaire permanent du Palu, s'entretenant avec la presse après la rencontre

## VILLE-MORTE DE VENDREDI 9 MARS

Les mouvements citoyens  
bottent en touche !

La grève générale à l'appel des mouvements citoyens demandant le départ du président Joseph Kabila a été très peu suivie, tant à Kinshasa qu'à l'arrière-pays. Les Kinois dans leur large majorité se sont rendus comme d'habitude à leurs lieux de travail quoiqu'aux premières heures, la prudence était encore de mise. La sensibilisation n'a pas été au rendez-vous. Même constat dans les grandes villes du pays telles que Goma, Kisangani, Bukavu, Mbandaka, Kananga et Lubumbashi où la population a vaqué normalement à ses activités faisant fi de l'appel à la ville morte. Les initiateurs n'avaient pas pris la mesure de l'événement en se renvoyant une image fautive d'eux-mêmes, sans réel encrage sociologique ni envergure nationale.

Page 2

## INCENDIE À L'HÔPITAL DU CINQUANTAIRE

Une ambulance et deux cliniques  
mobiles parties en fumée !

Page 3

## PRIMATURE

## Le directeur de cabinet claque la porte !



Michel Nsomue

Michel Nsomue a présenté jeudi dernier sa démission après une vive altercation dans ses bureaux entre le gendre du Premier ministre et sa garde, mais surtout après avoir réalisé l'effet dévastateur de ses déclarations sur le dysfonctionnement de son cabinet. La remise et reprise avec son adjoint chargé des finances et administration a eu lieu le même jour dans la soirée.

Le désormais ex-directeur de cabinet a incriminé le Premier ministre d'avoir nommé à son insu près de huit cents conseillers alors que le budget ne permet pas de les rémunérer. Des allégations démenties depuis Londres par Bruno Tshibala qui a désavoué son dircab en qualifiant ses propos de « manquement grave ».

Page 3

## VILLE-MORTE DE VENDREDI 9 MARS

## Les mouvements citoyens bottent en touche !

La grève générale à l'appel des mouvements citoyens demandant le départ du président Joseph Kabila a été très peu suivie, tant à Kinshasa qu'à l'arrière-pays.

Le 9 mars, Kinshasa a connu son rythme de vie normal. L'appel à une journée ville-morte lancé par des mouvements pro-démocratie a accouché d'une souri. En effet, les Kinois, dans leur large majorité, se sont rendus comme d'habitude à leurs lieux de travail quoiqu'aux premières heures, la prudence était encore de mise. Timide au départ, le trafic a pris sa vitesse de croisière dès 9 heures du matin rythmant ainsi la vie dans la ville-capitale. Les activités ont tourné en plein régime comme si de rien n'était. Les écoles ont ouvert quand bien même beaucoup des parents, réticents, ont préféré garder leurs enfants à la maison pour parer à toute éventualité. « Je ne peux pas rester à la maison. Je suis obligé de sortir pour chercher de quoi nourrir ma modeste famille. Dans ce pays, nous vivons au jour le jour. Je suis de cœur avec les organisateurs de cette ville-morte, mais qu'ils me disent comment je vais tenir jusque lundi », confiait un Kinois débrouillard comme en voit un peu partout dans la ville. Ils se font appeler « chailleurs », c'est-à-dire une catégorie d'hommes et de femmes qui vendent tout ce qui leur tombe entre les mains, juste pour le besoin de survie. C'est à peine que de nombreux kinois apprenaient en route la nouvelle de la ville morte. La sensibilisation n'a pas été au rendez-vous. Même constat dans les grandes villes du pays telles que Goma, Kisangani, Bukavu, Mbandaka, Kananga et Lubumbashi où la population a vaqué normalement à



Le carrefour de Matonge à Kinshasa

ses activités faisant fi de l'appel à la grève générale. Les mouvements citoyens initiateurs de cette action n'avaient pas visiblement pris la mesure de l'évènement en se projetant une image fautive d'eux-mêmes. Sans encre sociologique ni envergure nationale, ils ont cru que seul un simple appel du reste non appuyé par une forte sensibilisation sur le terrain suffisait pour faire le reste. Là où les partis politiques mettent un à deux mois pour organiser ces genres d'opérations assorties des stratégies de communication bien pensées, les mouvements citoyens n'ont mis que quatre jours avec l'ambition de mettre les Congolais sous leur coupe. Un pari trop risqué pour ces mouvements citoyens dont la majorité des Congolais a du mal à saisir la portée réelle de leur action et surtout de leur combat politique au contenu diversifié. Ce qui fait que, nonobstant l'entrée en scène du Comité laïc de coordination de l'Église catholique de Kinshasa et de quelques partis politiques de même obédience, l'action n'a pas produit des résultats escomptés puisque mal organisée à la base. « Par ce

geste, le peuple a choisi une seule voie, celle d'aller vers des élections démocratiques attendues par tous (...) afin de permettre l'éclosion d'une alternance pacifique et durable en République démocratique du Congo », a laissé entendre un acteur politique proche de la majorité. Pour rappel, des mouvements pro-démocratie avaient appelé à la grève générale en mémoire des victimes de la répression de la troisième marche des catholiques du 25 février contre le maintien au pouvoir du président Joseph Kabila. Au total, dix-sept personnes ont été tuées au cours de la répression des trois marches catholiques (31 décembre 2017, 21 janvier et 25 février) interdites par les autorités. Ces mouvements citoyens demandent au président Joseph Kabila de déclarer publiquement qu'il ne se représentera pas à la présidentielle prévue pour le 23 décembre 2018. Ils exigent également le respect de l'accord de la Saint-Sylvestre dont les mesures de décrispation (liberté de manifester, libération des prisonniers politiques...) tardent dans leur application.

Alain Diasso

## ÉLECTIONS

## Vers une coalition MLC-Palu-UNC !

Le Parti lumumbiste unifié (Palu) et le Mouvement de libération du Congo (MLC) ont officialisé leur rapprochement, le 9 mars, à Kinshasa après avoir échangé sur la situation politique du pays et dégagé des stratégies d'action communes.

Les grandes tractations politiques ont commencé en prévision des élections de décembre 2018. Dans les partis politiques, particulièrement celles de l'opposition, les choses sont en train de bouger. Conscients du fait qu'ils ne pourront jamais gagner seuls les élections, les partis de l'opposition tentent de fédérer leurs forces sur des bases idéologiques dans la perspective de constituer une plateforme électorale susceptible de les conduire à la victoire finale. C'est tout le sens qu'il faille donner à la rencontre du 9 mars à Kinshasa entre les responsables du Parti lumumbiste unifié (Palu) et ceux du Mouvement de libération du Congo (MLC). Lugi Gizenga, Adolphe Muzito et Serge Lukoki ont représenté le Palu à ces échanges avec pour interlocuteurs côté MLC, Fidèle Babala, Alexis Lengua et Kitata Ngima.

L'enjeu de la rencontre tenait au besoin ressenti par les deux partis qui partagent une même base idéologique, à savoir la gauche socialiste, de fédérer leurs forces pour espérer une victoire aux prochaines élections. Rien de concret n'a cependant sanctionné ces échanges préliminaires censés déboucher sur la création d'une plateforme électorale impliquant aussi l'UNC de Vital Kamerhe avec lequel le MLC est en partenariat politique. Ces tractations ont lieu au moment où le Palu négocie le virage de la rupture avec la majorité présidentielle avec laquelle il a conclu une alliance électorale en soutien au candidat Joseph Kabila à la présidentielle de 2005. Ce partenariat bat de l'aile aujourd'hui, et le Palu a déjà fait la demande pour une révisitation. La majorité présidentielle qui a donné son accord de principe à ce sujet continue cependant de tergiverser, obligeant ainsi le Palu qui, entre-temps, a repris son autonomie d'action, à scruter de nouvelles voies destinées à booster son combat politique.

Au cours des échanges de vendredi, les participants ont passé en revue l'évolution du processus électoral ainsi que les modifications intervenues dans la nouvelle loi électorale sur fond des discussions sur la « possibilité de gagner ensemble les élections ». Lugi Gizenga, secrétaire permanent de Palu, a expliqué : « Nous sommes en train de discuter sur ce que sera le cadre de collaboration. Ici, nous parlons de la possibilité d'enlever les différentes difficultés que nous pouvons trouver sur la voie de l'organisation des élections ». Les deux parties ont convenu après discussions, de poursuivre les contacts et les étendre à d'autres forces politiques de l'opposition de façon à constituer, comme l'a déclaré Fidèle Babala du MLC, « une fédération qui nous assure une victoire lors des prochaines élections ». À l'issue de la rencontre, les cadres du Palu et du MLC ont exprimé leur volonté de faire acte de leurs échanges à leurs bases respectives pour la finalisation des attentes de leurs partis.

Alain Diasso

## LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE-

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Secrétariat : Raïssa Angombo

## RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :  
Gerry Gérard Mangondo  
Secrétaire des rédactions :  
Clotilde Ibara  
Secrétaire des rédactions adjoint :  
Christian Brice Elion  
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo,  
Norbert Biembedi, François Ansi

## RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nounou  
Service Société : Parfait Wilfried Dou-niama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Jean Kodila  
Service Économie : Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia  
Service International : Nestor N'Gampou-

la (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys  
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika  
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya  
ÉDITION DU SAMEDI :  
Meryll Mezath  
(Rédactrice en chef), Duryl Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

## RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Commercial : Mélaine Eta  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).  
Tél. (+242) 06 963 31 34

## RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault  
Chef d'agence : Nana Londole  
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali  
Coordonnateur : Alain Diasso  
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa  
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi  
Sports : Martin Enyimo  
Relations publiques : Adrienne Londole  
Service commercial : Stella Bope  
Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga  
Distribution et vente : Jean Lesly Goga  
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

## MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)  
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

## INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle  
Adjoint à la direction : Christian Balende  
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

## ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault  
Secrétariat : Armelle Mounzeo  
Chef de service : Abira Kiobi  
Suivi des fournisseurs :  
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso  
Personnel et paie :  
Stocks : Arcade Bikondi  
Caisse principale : Sorrelle Oba

## PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques :  
Adrienne Londole  
Chef de service publicité :  
Rodrigue Ongagna

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Commercial Brazzaville : Errhiade Gankama  
Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto  
Chef de service diffusion de Brazzaville :  
Guylin Ngossima  
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani  
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.  
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelélé Ngon

## TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

## INTENDANCE

iCoordonnateur Général : Rachyld Badila  
Coordonnateur Adjoint du suivi des Services Généraux : Jules César Olebi  
Chef de section électricité et froid :  
Siméon Ntsayouolo  
Chef de section transport : Jean Bruno Ndokagnia  
Assistante : Sylvia Addhas  
DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)  
Directeur : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse  
Assistante : Marlaine Angombo

## IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines :  
Martial Mombongo  
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi  
Gestion des stocks : Elvy Bombete  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Gues-

so, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo  
Tél. : (+242) 05 629 1317  
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

## INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate  
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

## LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Émile Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

## GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.  
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
www.lesdepechesdebrazzaville.com  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /  
Tél. : (+242) 05 532.01.09  
Président : Jean-Paul Pigasse  
Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault

## INCENDIE À L'HÔPITAL DU CINQUANTENAIRE

## Une ambulance et deux cliniques mobiles parties en fumée !

**Aucune perte en vie humaine n'a été reportée et les infrastructures hospitalières sont demeurées intactes. Une enquête est ouverte pour connaître l'origine de l'incendie.**

L'hôpital du Cinquantaire a ouvert, le 9 mars, ses portes aux heures habituelles. Les patients ont pu se rendre à cet établissement hospitalier pour leurs consultations régulières comme si de rien n'était. Seulement à une centaine de mètres plus loin de l'entrée principale qui conduit vers les cabinets de médecins, la vue des débris traînant au sol laisse entrevoir l'intensité de l'incendie ayant ravagé la veille un hangar pour ambulances. Tous ceux qui avaient emprunté l'avenue de la Libération le soir du 8 mars, au moment où s'était déclaré l'incendie, se sont laissés bernés par l'illusion de croire que c'était tout le bâtiment qui était en feu. Une vidéo postée sur le net et partagée à souhait sur les réseaux sociaux montrait un espace envahi par des flammes difficiles à maîtriser qui allaient en se propageant sur l'ensemble du site.



Le hangar de l'hôpital après l'incendie

Très vite, la nouvelle s'est répandue comme une trainée de poudre. La version de l'hôpital du Cinquantaire incendié s'est vite répandue sans autre précision. Débarquée en urgence sur les lieux dès l'apparition des premières étincelles à la suite de l'appel de la garde, la

police anti-incendie s'est attelée à maîtriser les flammes en les contenant dans un périmètre bien précis pour éviter toute propagation. Action réussie avec succès puisqu'à la fin, l'incendie n'a détruit qu'une ambulance et deux cliniques mobiles immobilisées dans le hangar.

Au lendemain de l'incendie, soit le 9 mars, le ministre de la Santé a fait une visite d'inspection sur les lieux pour s'enquérir de la situation, il sera étonné de constater que la réalité était toute autre et qu'elle contrastait nettement avec la version répandue dans la ville. Les structures de l'hôpital situées loin des hangars où sont gardés les ambulances étaient intactes. Aucune perte en vie humaine n'a été enregistrée. Autant dire que les soins seront dispensés comme à l'accoutumée, sans aucune restriction. La police scientifique, conduite par le général Kasongo, ainsi que les agents du Parquet qui se sont rendus immédiatement sur place, ont également fait le même constat. Toutefois, une enquête a été diligentée pour connaître l'origine de ce désagrément. Selon les premiers éléments de l'enquête, un court-circuit serait à la base de cet incendie qui fait perdre à l'hôpital une ambulance et deux cliniques mobiles.

**Alain Diasso**

## GUERRE DE 1998

## Le Zimbabwe réclame 1 milliard de dollars d'indemnisation à la RDC

Depuis 2000, Harare exige de Kinshasa environ 1 milliard de dollars US pour les dépenses militaires engagées entre 1998 et 2002 lors de son intervention pendant la guerre qui a sévi en RDC, indique le journal zimbabwéen « The Independent ».



Le président zimbabwéen Emmerson Mnangagwa et son homologue congolais Joseph Kabila

Bien que les relations diplomatiques entre la RDC et le Zimbabwe demeurent cordiales, indique le journal, Harare et Kinshasa sont depuis longtemps en désaccord sur l'indemnisation du gouvernement zimbabwéen pour son rôle actif dans la guerre des années 1990, surnommée « première guerre mondiale en Afrique ». Selon The Independent, la question relative à cette indemnisation a été abordée lors de la récente visite à Kinshasa du président zimbabwéen Emmerson Mnangagwa à son homologue congolais Joseph Kabila. À en croire le journal, Harare a écrit à Kinshasa en insistant sur une compensation de 1 milliard de dollars américains, mais cette demande est restée sans réponse jusqu'aujourd'hui. Le Zimbabwe veut être indemnisé pour les pertes militaires, humaines et financières subies pendant son intervention dans la guerre congolaise.

Cependant, indique The Independent, la RDC insiste sur le fait que le Zimbabwe a été payé en nature via l'autorisation d'exploiter les minerais. Le Zimbabwe a obtenu des contrats miniers en RDC pendant la guerre, ce qui a conduit les compagnies militaires à extraire des diamants, indique le journal, en précisant que les contrats ont été annulés par la suite.

**Patrick Ndongidi**

## PRIMATURE

## Le directeur de cabinet claque la porte !

**Michel Nsomue a présenté jeudi dernier sa démission après une vive altercation dans ses bureaux entre le gendre du Premier ministre et sa garde, mais surtout après avoir réalisé l'effet dévastateur de ses propres déclarations faites en l'absence du chef du gouvernement sur le dysfonctionnement de son cabinet.**

Michel Nsomue ne fait plus partie du bureau du Premier ministre Bruno Tshibala dont il a été, jusqu'il y a peu, directeur de cabinet. Prenant son courage à deux mains et devant un scénario de défenestration qui allait lui être préjudiciable, il a préféré prendre les devants. Il valait mieux, dans les conditions d'altération de ses relations avec son chef, rendre le tablier. Ne dit-on pas qu'il faut savoir quitter les choses avant qu'elles ne vous quittent ! Dans le cas d'espèce, Michel Nsomue avait vu juste. Après la violente altercation dans les couloirs de la primature entre le conseiller technique chargé notamment des petites et moyennes entreprises, Hamed Kili Baka (ci-devant gendre du Premier ministre), et une de ses filles, Michel Nsomue se savait déjà dans des sales draps. L'affaire a fait grand bruit et indigné plus d'un d'autant plus qu'elle souillait le prestige d'un cadre aussi symbolique et chargé d'histoire que la primature.

La vidéo-scandale qui a fait le tour des réseaux sociaux montrant un homme violenté par la garde du directeur de cabinet ne plaçait pas en faveur de ce dernier. L'affaire a pris une autre tournure lorsque les services de sécurité s'en sont mêlés jusqu'à placer en détention pour quelques bonnes heures, les personnes impliquées. Vrai ou faux que Michel Nsomue se trouvait aussi parmi ces détenus de circonstance ? On n'en sait rien. L'intéressé lui-même a démenti la rumeur qui faisait état de son arrestation. Sa situation s'est corsée davantage lorsqu'il s'est permis de vendre la mèche en évoquant le dysfonctionnement qui a cours au cabinet du Premier ministre, question de se dédouaner

des critiques acerbes relatives à l'impairment des conseillers et chargés d'affaires lui imputé. Quarante huit heures après l'incident ci-haut décrit, Michel Nsomue révéla à la presse que son chef aurait nommé à son insu près de huit cents conseillers alors que le budget ne permet pas de les rémunérer tous.

Un véritable coup de massue asséné à son patron qui, depuis Londres où il séjournait, a vite fait de recadrer son directeur en indiquant, dans une interview à jeune Afrique, que son cabinet comptait plutôt trois cents membres dont quatre-vingts conseillers. Et que parmi ces derniers, « *l'on trouve des personnes à qui nous faisons appel de manière ponctuelle, pour exécuter certaines tâches spécifiques. Ils ne sont donc pas des conseillers à proprement parler* ». Plus qu'une simple réponse, il s'agissait là d'un désaveu public de Bruno Tshibala à son directeur de cabinet avec lequel il n'émettait plus sur la même longueur d'onde. Et d'ajouter sur une pointe de colère : « *Mon directeur de cabinet a craqué. Partout dans le monde, lorsqu'un grave manquement est commis, il altère les rapports et invite à prendre des décisions qui s'imposent* ». Et avant le retour au pays du Premier ministre, le terrain était quasi déblayé avec la démission précipitée du directeur incriminé suivie jeudi soir par la remise et reprise avec son adjoint chargé des finances et administration, Jean Félix Kamanda à qui il a remis les dossiers et les clés du bureau. Ainsi se termine donc ce que d'aucuns ont qualifié de « primaturegate ».

En poste depuis un an, Bruno Tshibala est issu de l'opposition à Joseph Kabila en vertu de l'accord politique majorité-opposition du 31 décembre 2016 conclu pour enrayer la crise politique liée au maintien au pouvoir du chef de l'État au-delà de la fin de son deuxième et dernier mandat le 20 décembre 2016. Cette nomination a, cependant, été contestée par sa famille politique d'origine avec laquelle il n'est plus en odeur de sainteté.

**Alain Diasso**

## KINSHASA

## Retrait sur le marché des produits alimentaires sud-africains contaminés

**La mission donnée aux agents de l'Inspection provinciale de l'agriculture, pêche et élevage de la capitale congolaise est de veiller à ce que ces produits alimentaires, à l'origine d'une épidémie de listériose en Afrique du Sud, soient mis en quarantaine.**

L'Inspection provinciale de l'agriculture, pêche et élevage de Kinshasa a pris des mesures pour que des produits alimentaires estampillés « Enterprise », à l'origine d'une épidémie de listériose en Afrique du Sud, soient mis en quarantaine. Selon le vétérinaire provincial cité par radiokapi.net, des agents de l'inspection provinciale de l'agriculture, pêche et élevage déployés sur le terrain veilleront désormais à la mise en quarantaine de ces produits alimentaires.

Il est, en effet, rappelé que les autorités sud-africaines avaient an-

noncé, en début de cette semaine finissante, avoir découvert l'origine de l'épidémie de listériose qui sévit dans le pays depuis début 2017 et qui est à l'origine du décès d'environ 180 personnes dans ce pays. Il s'est agi, selon les autorités sud-africaines, des produits de l'usine « Enterprise », une succursale de la société sud-africaine « Tiger Brand » spécialisée dans l'agro-alimentaire. Cette découverte a motivé l'ordre de retrait, depuis lundi dernier, par les autorités sud-africaines, des produits de cette usine sur le marché.

### Des réactions à Kinshasa

Dans la capitale congolaise, certaines grandes surfaces auraient également annoncé avoir retiré les produits de cette société. Il en serait le cas du géant sud-africain Shoprite qui, sans attendre la décision des autorités congolaises, a indiqué avoir retiré de ses

rayons tous les produits de l'entreprise incriminée. Mais la radio onusienne regrette que, malgré la prise des mesures au niveau de l'inspection provinciale de l'agriculture, pêche et élevage de Kinshasa pour la mise en quarantaine de ces produits, au niveau du service de quarantaine animale et végétale, aucune réaction ne soit enregistrée. Les responsables de ce service approchés par radiokapi.net auraient indiqué n'avoir pas reçu d'instruction du ministère du Commerce extérieur pour une quelconque saisie à la frontière. La Listériose, note-t-on, est une infection d'origine alimentaire, due à la bactérie *Listeria monocytogenes*. Elle entraîne une infection du système nerveux central pouvant causer la mort.

Il est rappelé que fin janvier 2018, le gouvernement congolais avait également interdit l'importation, la vente et la consommation de

produits laitiers infantiles et nutritionnels fabriqués par la Société française Lactalis dont une gamme de produits (Picot, Céréales céréline, Amlik, Procare, Santuri, etc.) a été contaminée par des salmonelles.

Dans un communiqué officiel du 29 janvier, le ministre chargé du Commerce extérieur avait instruit les services habilités de procéder au retrait du marché et à la destruction desdits produits suivant les normes. Le ministre avait ordonné, dans le même document, tous les services d'ordre opérationnel oeuvrant aux frontières et sur toute l'étendue de la RDC d'exécuter ces mesures. L'alerte sur la contamination de ces produits avait également été donnée au pays d'origine, la France, en décembre 2017, avec un décompte de 35 bébés contaminés.

Alors que ce dossier touchait près de 90 pays dans le monde

dont beaucoup, y compris en Afrique, ont décidé de les retirer des marchés pour protéger leurs populations, l'Organisation de défense des consommateurs (ODC) avait dénoncé, le 19 janvier, « un mutisme coupable » des autorités congolaises par rapport à ce dossier. « L'ODC déplore le laxisme du gouvernement congolais. Il y a la responsabilité de l'État à agir dans l'intérêt du consommateur congolais, en ordonnant le retrait sur le marché de lait infantile et céréale incriminés », avait, en son temps, déclaré le président de cette ASBL, Derrick Tshibangu, lors d'une conférence de presse tenue à Kinshasa au cours de laquelle il a aussi dénoncé « la responsabilité évidente des opérateurs économiques » dans la commercialisation de ces produits incriminés.

Lucien Dianzenza

## RDC

## Le Code minier sera promulgué en l'état

**Pour le ministre chargé des Mines, Martin Kabwelulu, cette loi ne subira pas de modification.**

À l'issue de l'audience accordée le 7 mars aux représentants de l'industrie minière, à leur demande, par le président de la République, Joseph Kabila, ces derniers ont dit que le Code minier allait être publié sans subir des modifications. Mais le chef de l'État congolais a, par ailleurs, rassuré les opérateurs miniers qu'ils sont des partenaires économiques de la RDC et que leurs préoccupations seront prises en compte à travers un dialogue constructif avec le gouvernement, après la promulgation de la loi minière « en vue de trouver un terrain d'entente sur les problèmes spécifiques soulevés à la suite de l'abrogation de l'ancienne loi ». De son côté, le ministre congolais chargé de ce secteur a indiqué que les problèmes spécifiques soulevés par les opérateurs miniers seront posés selon les filières et traités au cas par cas. « Après la promulgation du Code minier, les opérateurs miniers particuliers vont nous envoyer leurs préoccupations, qui seront traitées au cas par cas. Ces préoccupations seront examinées par les experts de plusieurs ministères du gouvernement et ceux des mines », a souligné le ministre Martin Kabwelulu. La solution, a précisé le ministre, sera trouvée au sein du règlement minier, qui sera élaboré



Le ministre des Mines, Martin Kabwelulu, tiers ré trente jours après la promulgation du Code minier, à l'issue du travail de la commission qui sera instituée. « Le rapport nous sera fait et nous allons traiter ces problèmes au cas par cas et nous allons voir les commissions du gouvernement et ensuite nous porterons ces modifications à la confection du règlement minier », a-t-il dit. Le règlement, a rassuré le ministre, allège toujours la rigueur de la loi. « Au lieu qu'une disposition soit appliquée dans l'immédiat, le règlement peut dire qu'on l'applique dans une semaine ou dans un mois », a-t-il expliqué. Le but de la réunion entre le président de la République et les représentants du secteur minier était, rappelle-t-on, de clarifier certains aspects du nouveau Code minier récemment adopté par les deux chambres du Parlement, qui devra être promulgué incessamment.

L.D.

# BON PLAN!

## RECRUTEMENT

Distribuez nos produits & Gagnez de l'argent

FILLES JEUNES ET DYNAMIQUES rejoignez notre équipe marketing

+243.856.43.6723

immeuble ex FORESCOM, 1er niveau  
Avenue des Douanes n°4  
Kinshasa, Gombe - RDC

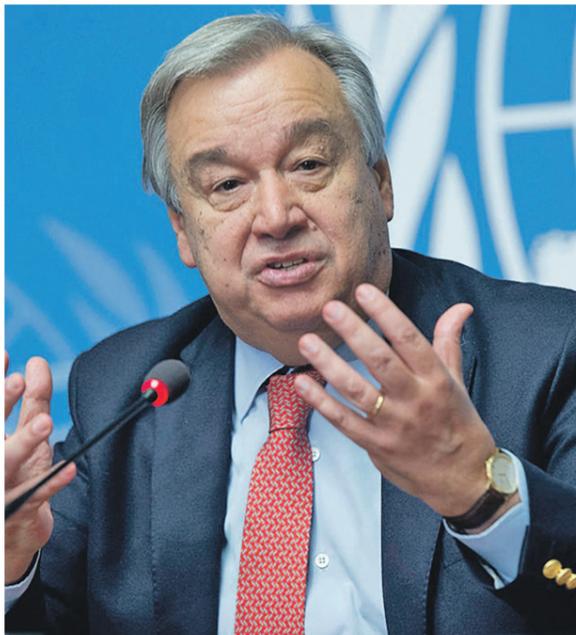
## ÉLECTIONS EN RDC

# Le chef de l'ONU salue des «progrès»

Le secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, a salué des «progrès dans la mise en œuvre du calendrier électoral» en République démocratique du Congo, vendredi, à dix-huit jours de la résolution sur le nouveau mandat de la mission de l'ONU au Congo (Monusco).

«Je salue les mesures prises par le gouvernement pour mettre en place le cadre juridique requis pour la tenue des élections le 23 décembre 2018», écrit M. Guterres dans un rapport sur la RDC où des élections sont prévues pour le 23 décembre en vue de la succession du président Joseph Kabila. Son deuxième et dernier mandat a pris fin le 20 décembre 2016. L'opposition l'accuse de chercher des stratagèmes pour se maintenir au pouvoir. Le secrétaire général de l'ONU trouve «encourageants les progrès accomplis par la Commission électorale nationale indépendante en vue de l'achèvement des inscriptions sur les listes électorales».

M. Guterres se déclare cependant «préoccupé par la répression violente des manifestations pacifiques des 31 décembre 2017 et 21 janvier 2018», demandant au gouvernement d'assurer le respect des libertés fondamentales. Interdites par les autorités, ces manifestations à l'appel des catholiques, soutenus par l'opposition et la société civile, demandaient au président Kabila de déclarer publiquement qu'il ne sera pas candidat ainsi que le respect des libertés. «Je demeure préoccupé par l'absence d'un engagement constructif de la part de certains dirigeants de l'opposition aux processus politique et électoral», poursuit le secrétaire général des Nations unies. «Résoudre la crise politique qui sévit en République démocratique du Congo demeure une gageure», nuance M. Guterres. Ce pays «doit faire face à l'une des crises humanitaires les plus graves au monde», écrit par ail-



Antonio Guterres / photo DR

leurs M. Guterres, alors qu'une conférence des donateurs est prévu à Genève pour le 13 avril. Le secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires, Mark Lowcock, doit se rendre en RDC du 11 au 13 mars, a indiqué jeudi dernier à Genève le bureau des affaires humanitaires de l'ONU. Mr Lowcock se rendra à Kalemie sur la rive du lac Tanganyika (sud-est) où des conflits ont provoqué des centaines de milliers de déplacés. Le commissaire européen à l'aide humanitaire Cristos Stylianidis se rendra par la suite à Bukavu et Goma les 24 et 25 mars, dans la région du lac Kivu où des observateurs s'inquiètent d'une recrudescence de l'activité des groupes armés.

AFP

## MINES

# Joseph Kabila promulgue le nouveau Code minier

À en croire l'analyste économique Armand-Lambert Kitenge, «le Code minier contient des avantages profitables non seulement au peuple congolais, à la nation tout entière, mais aussi aux opérateurs miniers et ce, de manière gagnante».

La rencontre entre le président de la RDC, Joseph Kabila, et les opérateurs miniers qui s'est tenue le 7 mars à Kinshasa n'a pas dissuadé le gouvernement à faire passer le nouveau Code minier. Celui-ci a finalement été promulgué en l'état le 9 mars dans la soirée par le chef de l'État, Joseph Kabila, nonobstant la pression des opérateurs du secteur qui espéraient sa surséance aux fins d'y introduire certains amendements pouvant rejoindre leurs aspirations notamment sur augmentation de taux de redevances fiscales dans le secteur.

Toutefois, Joseph Kabila a offert à ses interlocuteurs la possibilité d'effectuer des changements à la marge via les textes d'applications. Demande avait été faite au gouvernement d'entamer les concertations avec les sept majors du secteur (Randgold Resources, CMOG international, Glencore, Anglo Gold Ashanti, Ivanhoe Mines, Zijin Mining Group et MMG) pour surmonter leurs inquiétudes par rapport à ce nouveau Code minier qui, de l'avis des observateurs, profiterait au pays.

Les réformes introduites portent sur la gestion des titres miniers, la gestion du domaine minier, la responsabilité sociale et environnementale, la transparence et la bonne gouvernance, le régime fiscal douanier et de change et le rôle de l'État et des intervenants dans l'administration.

Alain Diasso

# IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO



LEADER DANS L'IMPRESSION PRESSE OFFSET AU CONGO

+242 06 951 0773  
+242 05 629 1317

imp.bc@adiac-congo.com

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso  
Brazzaville - République du Congo





## PROMO GIGA POMBA

Plus de temps de connexion  
à prix KDO

Composez \*121\*4#

**2.5 GB**  
4 000<sup>F</sup> 7 jours

**1 GB**  
1 000<sup>F</sup> 1 jour

**40 GB**  
25 000<sup>F</sup> 30 jours

publicis AG Partners

Chez Airtel, les forfaits internet s'améliorent encore et toujours...

Profitez de nos super volumes pour chatter plus longtemps, regarder, télécharger et partager des vidéos en HD, écouter en direct sur vos sites et réseaux sociaux préférés (**WhatsApp, Messenger, Viber, YouTube, ...**)

Activez votre forfait **1 Giga à 1000F, 2.5 Giga à 5000F, 40 Giga à 25 000F** et bien d'autres pour naviguer à volonté. Pour toute activation par **Airtel money**, recevez le **double du volume**.

N'attendez plus, composez **\*121\*4#** pour découvrir nos forfaits et vivre une expérience internet exceptionnelle.

LE RESEAU DES SMARTPHONES

## FÊTE DU 8 MARS

## Plusieurs femmes sont intervenues à l'Assemblée générale des Nations unies

**À l'occasion de la Journée internationale des femmes célébrée chaque année le 8 mars, plusieurs femmes sont intervenues jeudi à l'Assemblée générale des Nations unies pour attirer l'attention sur les efforts des activistes, dans les villes et dans les campagnes, pour autonomiser les femmes, selon un communiqué publié jeudi par l'ONU.**

«Plus de 400 millions de femmes travaillent dans l'agriculture partout dans le monde. Elles plantent, cueillent et emballent les aliments que nous mangeons, leur travail est vital pour nos vies», a déclaré Monica Ramirez, la co-fondatrice et présidente d'Alianza Nacional de Campesinas - une organisation réunissant des femmes agricultrices aux Etats-Unis. A la tribune de l'Assemblée générale, elle a exhorté «les dirigeants gouvernementaux, nos alliés masculins et la société civile, à se joindre à nous alors que nous œuvrons à promouvoir les droits des femmes rurales».

Mais les discriminations et les violences dont sont victimes les femmes ne se limitent pas au monde rural. Partout dans le monde, dans les campagnes comme dans les villes, des femmes et des hommes se mobilisent pour protester et agir contre le harcèlement sexuel et les violences, comme l'attestent les marches et les campagnes, telles que le mouvement MeToo lancée aux Etats-Unis après les révélations d'agressions sexuelles attribuées au producteur américain Harvey Weinstein «Faites venir Hollywood dans les campagnes et les campagnes à Hollywood parce que la lutte est universelle», a dé-

claré Phumzile Mlambo-Ngcuka, la Directrice exécutive d'ONU Femmes. «Nous devons continuer jusqu'à ce que nous remportions nos victoires», a

étrangères de l'Australie. «Les recherches montrent que les inégalités liées au genre ont des conséquences majeures sur l'économie mondiale», a

son rôle dans Walk the Line. «Nous n'allons pas nous arrêter, nous allons défendre les femmes à côté de nous».

Lors de cette Journée internationale des femmes, le Secrétaire général des Nations Unies, Antonio Guterres, a souligné que le monde est à un moment clé pour les droits des femmes et des filles. «Pendant des décennies, les femmes ont réclamé l'égalité qui est leur droit. Et aujourd'hui, elles secouent les piliers du patriarcat. Elles racontent leurs histoires et provoquent des conversations importantes et nécessaires», a déclaré M. Guterres.

«Partout, les femmes disent 'l'heure est venue'. L'heure de l'égalité et des opportunités, du respect et de la représentation égale. L'heure de mettre fin à la violence», a dit le Secrétaire général.

### «Les recherches montrent que les inégalités liées au genre ont des conséquences majeures sur l'économie mondiale»

jouté la haute responsable onusienne.

La Journée internationale des femmes 2018 est l'occasion de favoriser l'autonomisation des femmes dans tous les contextes. «L'un des moyens les plus importants qu'un gouvernement peut utiliser pour avoir une croissance économique est d'atteindre la parité entre les sexes et l'égalité des sexes», a pour sa part déclaré Julie Bishop, la Ministre des affaires

rappelé celle qui est la première femme à diriger la diplomatie australienne.

Présente à l'ONU, l'actrice et productrice américaine, Reese Witherspoon, a souligné que le mouvement en faveur des droits des femmes continuera. «Comprenez que nous ne partirons pas, que nous n'allons pas nous taire, nous voulons nous voir représenter à 50/50», a pour sa part déclaré l'actrice récompensée aux Oscars pour

## CHINE

## Beijing s'oppose fermement aux tarifs américains sur l'acier et l'aluminium

La Chine a exprimé vendredi sa «ferme opposition» aux tarifs américains sur les importations d'acier et d'aluminium, estimant que ce geste affectera gravement l'ordre commercial international.

Cette déclaration est intervenue après que le président américain Donald Trump a signé les proclamations instaurant des tarifs sur l'acier et l'aluminium importés, malgré l'opposition croissante d'entreprises et des partenaires commerciaux des Etats-Unis à travers le monde.

Les tarifs, qui s'élèvent à 25% sur l'acier importé et à 10% sur l'aluminium, entreront en vigueur dans 15 jours, avec des exemptions pour le Canada et le Mexique au cours des négociations sur l'Accord de libre-échange nord-américain.

Des considérations relatives à la sécurité nationale ont été invoquées pour justifier l'introduction des tarifs, mais la majeure partie de l'acier et de l'aluminium était utilisée à des fins civiles, a indiqué Wang Hejun, un responsable du ministère chinois du Commerce.

L'abus des clauses relatives à la sécurité nationale portera atteinte à l'Organisation mondiale du Commerce et à d'autres maillons du système commercial multilatéral, a estimé M. Wang.

Selon lui, la Chine prendra des mesures pour défendre ses droits et intérêts légitimes.

La Chine a exhorté les Etats-Unis à respecter le système commercial multilatéral et à révoquer cette politique le plus tôt possible.

Selon un communiqué publié vendredi matin par l'Association de l'acier et de l'aluminium de la Chine, ce geste a non seulement porté atteinte à l'industrie de l'acier et de l'aluminium du monde, mais aussi aux intérêts des consommateurs, en premier lieu des consommateurs américains.

## 31.527 prisonniers amnistiés ces cinq dernières années

Un total de 31.527 prisonniers ont été amnistiés en Chine au cours des cinq dernières années, selon un rapport de travail publié vendredi par la Cour populaire suprême (CPS).

Les tribunaux chinois ont redoublé d'efforts pour protéger les droits de l'homme dans les pratiques judiciaires, selon le rapport présenté par le chef de la justice, Zhou Qiang, lors d'une réunion plénière de la session annuelle de l'Assemblée populaire nationale actuellement en cours.

Les verdicts de peine capitale ont été strictement révisés pour assurer que les sentences de peine de mort ne soient appliquées qu'à l'encontre d'un tout petit nombre de criminels ayant commis des crimes extrêmement graves, selon le rapport.

Le rapport indique que la CPS a travaillé avec le ministère de la Justice pour renforcer le système d'assistance juridique.

Le nombre d'affaires impliquant des mineurs a reculé pour la cinquième année consécutive, ajoute le rapport.

## MAROC

## Le groupe Saham cède son pôle assurance au géant sud-africain Sanlam pour 1,05 milliard de dollars

**Le groupe marocain Saham a annoncé la cession de ses filiales d'assurance au géant sud-africain Sanlam pour un montant de 1,05 milliard de dollars, indique vendredi un communiqué du groupe marocain.**

Sanlam, premier groupe d'assurance en Afrique, va augmenter sa participation dans le capital des filiales assurances du groupe Saham de 46,6% à 100% pour renforcer son positionnement sur le continent, précise le communiqué.

Cette acquisition a été conclue sur la base d'un prix de Saham Assurance Maroc à 120 euros par action, selon la même

source.

Saham, qui a amorcé en 2010 son développement stratégique en Afrique, est aujourd'hui présent à travers 35 compagnies d'assurance dans 26 pays.

Au terme de ces opérations, Saham aura drainé 1,7 milliard de dollars d'investissements étrangers depuis 2012.

Le groupe Saham a en outre relevé qu'il avait simplifié son actionariat en rachetant les parts du groupe Wendel (France), lequel a permis d'accélérer de manière substantielle la diversification du groupe lors de son entrée en 2013, dans une optique de

transformation en fonds d'investissement.

Le directeur général de Sanlam, Ian Kirk, a déclaré à cette occasion que son groupe se réjouissait de renforcer ses investissements au Maroc, qui constitue une formidable plateforme continentale aux portes de l'Europe et qui jouit d'une stabilité institutionnelle et macro-économique.

«Nos investissements aux côtés du groupe Saham constituent un véritable modèle gagnant de partenariat interafricain. Nous espérons réaliser ensemble d'autres projets d'envergure à l'avenir», a-t-il ajouté.

## LIBYE

## L'armée basée dans l'est demande aux ressortissants de pays africains voisins de quitter le sud de la Libye d'ici au 17 mars

**Les forces armées libyennes basées dans l'est du pays ont sommé les ressortissants des pays africains voisins de la Libye de quitter le sud du pays avant le 17 mars, après quoi ils seront «expulsés de force».**

«Le commandement général des forces armées de Libye appelle nos frères africains des pays voisins à ne pas se laisser prendre dans l'engrenage des milices hors-la-loi et de l'exploitation, qui déstabilisent le Sud», a déclaré dans un communiqué l'armée dirigée par le général Khalifa Haftar dans.

L'armée a également appelé les chefs tribaux du sud de la Libye à cesser d'offrir un soutien social à tous ceux qui «contribuent de quelque manière que ce soit à protéger ou à héberger des ressortissants africains, participant ainsi à la déstabilisation du Sud de la Libye».

Les combats entre des tribus rivales dans le sud de la Libye ont fait des victimes et des centaines de déplacés. Selon un centre médical local, des affrontements tribaux dans la ville de Sabha, située à quelque 800 km au sud-ouest de Tripoli, ont récemment fait 10 morts et 30 blessés parmi

la population civile.

Des Tchadiens, Nigériens et Soudanais ont été accusés d'avoir pris part aux affrontements. Hamed Al-Khiali, chef du conseil municipal de Sabha, a déclaré le mois dernier que l'aéroport local était occupé par «un groupe armé qui n'a rien à voir avec la Libye» et qui portait des drapeaux d'autres pays africains.

Récemment à Tripoli, le gouvernement soutenu par l'ONU a annoncé des mesures pour soutenir ses forces à Sabha afin de combattre ces mercenaires.

Xinhua

## Le CJID sensibilise les femmes de Makélékélé aux violences sexuelles et économiques

**Le Club jeunesse, infrastructures et développement (CJID) a organisé le 8 mars une campagne de sensibilisation des femmes du 1er arrondissement de Brazzaville, notamment celles du quartier Kinsoundi et ses environs aux différentes sortes de violences ainsi qu'à l'importance du guichet unique**

Présidée par le délégué général du CJID, Mérols Diakambana Diabs, cette journée de sensibilisation a tourné autour de deux sous-thèmes, développés par les animatrices de cette ONG qui œuvre dans les domaines de la formation et de l'insertion des jeunes dans le monde professionnel. Représentante du CJID au niveau du Guichet unique de Brazzaville, Kermeliss Kimbadi Bouesso a parlé du service de cette structure qui couvre les volets sensibilisation, protection, plaidoyer. Insistant sur le volet protection, objet de sa présentation, elle a expliqué qu'il s'agit d'un espace où les gens viennent pour s'informer. En effet, le guichet unique mis en œuvre récemment s'en charge, entre autres, de la prise en charge psychologique et médicale, l'accompagnement judiciaire et juridique des victimes ayant subi les différentes formes de violences. « Nous voulons que la femme puisse dire non aux violences faites à son égard et aux enfants. Donc, dire à la femme d'avoir le courage, de dénon-



cer tout ce que nous subissons comme violences. Quelle que soit la forme de cette violence, la femme doit être capable de dénoncer, de porter plainte contre son agresseur afin que justice soit faite », a sensibilisé Kermeliss Kimbadi Bouesso, précisant que la femme d'aujourd'hui devrait être différente de celle d'hier, la femme traditionnelle. Exposant sur les objectifs et le but des campagnes de sensibilisation aux différentes sortes de violences et leurs manifestations, Flore Ernestine Ndamba a mis un accent particulier sur la violence sexuelle et économique. Parlant des conséquences de ces violences, l'animatrice CJID a demandé aux participantes de s'orienter vers l'hôpital de référence de Talangaï pour la partie nord et l'hôpital de Makélékélé pour la partie sud, en cas d'agression. Concernant les enfants, elle a sou-

tenu que la violence économique nuit à son développement et à sa croissance car il s'agit d'un travail précoce. Les veuves sont, quant à elles, victimes des mauvais comportements de la belle famille qui s'accapare de tous les biens. Les autres conséquences étant les avortements et les cas de suicide dans les foyers. Sur le registre de ces violences, elle a également épinglé la pédophilie ; le mariage forcé ; l'attouchement sexuel, l'inceste ainsi que les violences spirituelles. Notons que cette campagne s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du projet d'appui aux femmes et enfants victimes de violences, financé par l'Union européenne et développé par l'Association de solidarité internationale, les ONG Azur développement et CJID en partenariat avec le gouvernement congolais.

**Parfait Wilfried Douniama**

## Plus de 600 personnes photographiées en studio

La délégation de l'Union européenne au Congo a fixé, en image le 9 mars, plusieurs personnes avec de petits messages écrits sur des tableaux dans un magasin (Casino) au centre-ville

L'initiative a été placée sous le slogan « unis pour l'égalité ». Elle s'inscrivait dans le cadre de la campagne de sensibilisation organisée pour le mois de la femme, indique le conseiller politique de la délégation, Claude Bochu.

Selon lui, ce genre de spectacle est le premier du genre au Congo. Le studio photo éphémère ambulant a été installé au centre sportif de Makélékélé, au rond-point de Bifouti, à l'Institut français du Congo, au rond-point de la poste, au magasin Casino ainsi qu'à la gare centrale.

L'objectif a été de donner un coup de projecteur sur les femmes pour leurs revendications et droits à travers les écrits en captivant l'opinion publique.

Le contenu de ces messages a été choisi par les intéressés eux-mêmes. A cet effet, les meilleures images seront publiées sur les réseaux sociaux et affichées à la façade du magasin du centre-ville.

Pour Agathe Roux, assistante de la délégation, l'initiative permet de rappeler à toutes les personnes l'existence de la Journée internationale de la femme. Elle permet également à celles qui n'ont pas eu l'occasion de s'exprimer de se rattraper à travers leurs propres inspirations. « Les femmes peuvent faire beaucoup de choses bien que toutes n'aient pas les mêmes facilités d'accès aux droits », a-t-elle dit.

**Lydie Gisèle Oko**

## PRIX POUR L'ÉDUCATION DES FILLES ET DES FEMMES

### L'Unesco invite les pays à proposer des candidatures

L'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture a lancé, le 8 mars à l'occasion de la Journée internationale de la femme, un appel à candidatures pour le Prix 2018 pour l'éducation des filles et des femmes.

Ainsi, cette agence onusienne invite ses États membres, les ONG et ses partenaires officielles à proposer jusqu'à trois personnes, institutions ou organisations qui ont contribué efficacement à l'éducation des filles et des femmes. Le communiqué de presse de l'Unesco indique que les candidatures, dont la date de limite est fixée au 11 mai à minuit, doivent être présentées en anglais et en français via la plate-forme en ligne, accessible uniquement aux États membres et aux ONG en partenariat officiel. Le communiqué de presse précise, par ailleurs, que les candidatures seront examinées par un jury international indépendant constitué de cinq experts. Ce dernier étudiera le potentiel que présente chaque projet/programme en termes d'impact, d'innovation et de durabilité. Les lauréats seront proclamés en septembre prochain par la directrice générale de l'Unesco, conformément aux recommandations du jury international.

Financé par le gouvernement de la République populaire de Chine et créé en 2015, le Prix pour l'éducation des filles et des femmes récompense des pratiques exceptionnelles et innovantes qui font progresser l'éducation des filles et des femmes. Il est composé de deux prix de 50 000 dollars américains servant à encourager la poursuite du travail des lauréats dans ce domaine.

**P.W.D.**

## Encore des disparités au niveau de l'éducation

**Les inégalités scolaires des filles ont été évoquées le 9 mars, conjointement par le ministre Anatole Collinet Makosso et la représentante de l'Unesco au Congo, Anna Elisa de Santana Afonso, lors de la conférence de presse organisée par l'Ambassade de France au Congo à l'Institut français du Congo**

La rencontre avait pour thème « Femmes, actrices du changement par l'éducation ». Elle a réuni dans le cadre du mois de la femme, la ministre de la Promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement, Ines Nefer Bertille Ingani, l'ancienne ministre des Affaires sociales, Emilienne Raoul et l'ambassadeur de France au Congo, Bertrand Cochery.

Le ministre Anatole Collinet Makosso a souligné dans sa communication des disparités scolaires de filles. Selon lui, de la maternelle au lycée l'on compte un million quatre cent mille enfants, dont 52% de jeunes filles. Au préscolaire 84.450 enfants. Au cycle primaire l'effectif des filles et des garçons est le même : 421.000 enfants. Au collège poursuit-il, cette disparité ne s'observe pas dans les classes de 6<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup>. Elle va de la classe de 4<sup>e</sup> au lycée, où le taux de fréquentation des filles devient décroissant.

Anatole Collinet Makosso a, par ailleurs, rappelé les dispositions prises par le gouvernement et les différents programmes du ministère sur l'égalité et le droit à l'éducation des

filles. La représentante de l'Unesco au Congo, Anna Elisa de Santana Afonso, représentant les agences du système des Nations unies au Congo, a renchéri qu'éduquer une femme est un atout pour reculer la violence.

Par son éducation, elle contribue au développement de l'environnement et à l'avenir, etc. D'après le rapport présenté en 2016, explique-t-elle, la parité entre la fille et le garçon en Afrique est de 10%. Ce taux est le même au Congo. La déscolarisation est observée dans les zones en conflits et chez des migrants.

A cet effet, insiste la représentante, les agences du système des Nations unies prêtent leur attention à la santé de la reproduction, améliorent la rétention scolaire, créent des clubs et espaces d'écoute dans les établissements scolaires.

Autres volets d'actions : la formation des enseignants, l'élaboration des documents sur l'égalité du genre destinés aux enseignants et professionnels des médias.

L'objectif du ministère de la Promotion de la femme est d'atteindre la parité à tous les niveaux

La ministre de tutelle, Ines Nefer Bertille Ingani l'a déclaré dans sa communication avant d'ajouter que l'atteinte à cette parité passe par l'éducation des femmes. La lutte contre la dépravation des mœurs, la suppression des stéréotypes, le problème de l'alimentation et des infrastructures non adaptées aux filles sont l'une des actions de lutte

du ministère.

### La dignité doit être inculquée vers autrui par le respect

Pour Emilienne Raoul, la Journée internationale de la femme perd son originalité par l'emploi de plus en plus du concept droit des femmes. Les filles sont exposées à plusieurs maux tels que les grossesses précoces et la déscolarisation. A cet effet, le rôle des femmes dans l'éducation est très important car elles doivent inculquer la dignité et le respect à tous les citoyens.

Emilienne Raoul a émis le souhait à l'ambassadeur d'organiser un colloque des hommes sur l'éducation et leur responsabilité dans l'éducation. « Les grossesses précoces n'apparaissent pas seulement dans les familles défavorisées mais aussi chez les nantis. Les familles doivent avoir une communication entre parents et enfants », a-t-elle dit.

La déscolarisation des jeunes filles est due parfois au manque de moyens des parents, des écoles publiques ; de mouvement d'encadrement des enfants pendant les heures de loisirs.

Notons que l'ambassadeur de France au Congo, Bertrand Cochery, a souligné l'engagement de l'ambassade et l'Agence française de développement dans le domaine de l'enseignement. Outre celui-ci, figure également le volet formation des formateurs.

**L.G.O.**

## Juste Désiré Mondelé: « Les femmes constituent l'épine dorsale de notre société »

**Le député de Ouenzé 1, l'a fait savoir, le jeudi 8 mars, au cours d'une rencontre avec les veuves de la Paroisse Notre-Dame-de-Fatima de Mpila.**

« Il fallait qu'il y ait cette rencontre aujourd'hui pour expliquer qu'elles étaient la substance même de notre société. C'est une journée de la femme qui exalte les femmes », a-t-il précisé soulignant que les femmes de Ouenzé ont toute son estime et sa sympathie.

Au cours de cette descente, les mams de la paroisse visitée ont exprimé leurs doléances au député de la première circonscription de Ouenzé, des doléances se rapportant à quelques difficultés, dont elles rencontrent notamment celles liées au manque de soins adéquats pour certaines d'entre elles, eu égard à leur âge, et à l'insuffisance des moyens financiers surtout pour faire face à leurs besoins.

Le député Juste Désiré Mondelé en a pris bonne note et les a exhortés à beaucoup prier pour le pays et pour leurs familles respectives et de bons conseils surtout pour l'avenir du pays. Après la Paroisse Notre-Dame-de-Fatima, la délégation a également fait escale à la maison du citoyen, une permanence parlementaire où il y a eu une visite guidée des installations. Ce bâtiment comprend cinq bureaux : un cyberspace ; une salle de formation régulière à l'informatique... Bientôt le démarrage d'un programme de soutien scolaire aux élèves de la troisième et de la terminale. C'est à la fois un endroit ludique et pédagogique.

Sur les notes prises, le député de la première circonscription de Ouen-

zé, Juste Désiré Mondele, a rappelé les actions qui seront menées, d'ici là, conformément à la politique qu'il entend mettre dans sa circonscription : « On peut citer : la création d'un hebdomadaire intitulé « Ba Sango au Ouenzé ». Ici, on parlera de l'arrondissement 5 et de la vie à Ouenzé ainsi que de ses personnalités. On exhamera tout ce qui est sportif, nos fiertés et enfin toute la vie de Ouenzé et de son quotidien », a-t-il précisé.

Dans son propos liminaire précédent, une descente dans les quartiers 51 et 52 Ouenzé, parlant d'une rumeur qui circule sur les réseaux sociaux d'une éventuelle marche, le 10 mars, Juste Désiré Mondele a déclaré : « Nous sommes au cœur de là où il y a eu les événements du 4 mars. Je suis aussi un des victimes, après la tragédie que notre pays a eu à connaître. Les impacts de cette tragédie sont encore visibles dans la plupart des mémoires de nos citoyens. Ce n'est pas la voie à suivre, nous avons un cadre institutionnel, celui qui trouve qu'il a aussi les possibilités, il n'a qu'à faire un acte de candidature au lieu de perturber le peuple », a-t-il déclaré, soulignant que le peuple de Ouenzé est mature. « Faites une enquête, il n'y a pas eu une seule maison qui a été saccagée ici pendant la guerre du 5 juin. On en a peut-être pas parlé assez, nous à Ouenzé, nous sommes fiers de porter le flambeau de l'unité nationale. Alors personne quelle que soit sa velléité, ne perturbera pas la paix et la cohésion dans notre pays. Celui qui se mettra debout pour faire la pagaille, croquera la loi », a-t-il conclu.

**Guillaume Ondzé**

# Gladys Samba et les mamans du Congo en concert à l'IFC

**Sous le concept « Les mamans du Congo », la production de Gladys Samba avec ces mamans, a eu lieu dans la grande salle de l'Institut français du Congo (IFC).**

Le public est venu massivement assister, sinon écouter et savourer la musique de Gladys Samba et des mamans du Congo. Chanteuse et percussionniste, Gladys Samba a joué quatre chansons issues de son nouvel album intitulé « Absence » avant que les mamans du Congo focalisent le spectacle sur les berceuses. Un grand show à l'IFC avec les mamans du Congo. C'est un nouveau spectacle qui a porté sur les berceuses Kongo, une tradition en voie de disparition. Ce projet, Gladys Samba l'a initié avec l'IFC. « Après ce concert du 08 mars, je vais lancer un appel aux producteurs scéniques afin qu'ils me produisent dans chaque arrondissement de Brazzaville ainsi qu'à l'intérieur du pays, précisément à Nkayi, Dolisie,



Gladys Samba sur scène/Adiac

Pointe-Noire, puis au nord du pays. Ce sont des concerts que je veux de proximité », a déclaré l'artiste.

Quant au nouvel opus de Gladys Samba, sorti il y a plus de deux mois, il est disponible dans les

bacs nationaux et internationaux. C'est une autoproduction. Cet album contient huit (8) titres, chantés dans un style métissé. Il s'agit des titres ci-après : Absence, Mbele-Nzele, Nkusu, Nungu, Tata-Yaya, Mani-Mani, Awekax, Abu

pia. Toutes ces chansons sont composées par Gladys Samba, exceptée la chanson Mani-Mani, composée avec la contribution de Mbamina.

## Qui est Gladys Samba ?

Appelée affectueusement Maman Glad, comme le souligne Mariusca Moukengué décrivant de l'artiste, Gladys Samba a été depuis six ans bercée par les chansons chantées par son père. C'est ainsi que très vite, elle intègre le groupe de chants religieux « Elisia », puis celui de Don Bosco. Ayant apprécié la saveur de la mélodie, elle se lance dans la composition musicale.

Les thèmes de Gladys Samba autour de l'éducation, précise-t-elle, éveillent les consciences. Dans des titres comme Mbele-Nzele, elle évoque la notion de travail sous la métaphore de la cigale et la fourmi. Mani-Mani par contre est une de ses chansons dans laquelle, elle met en garde la famille

africaine contre toute tentative d'envoûtement dirigée à l'endroit de ses enfants. « Ne touchez pas à mes enfants, mon sang. Le bonheur des enfants des uns, attire toujours de la mauvaise foi de la part des autres », affirme l'artiste.

Plus tard, elle crée le groupe Tela qui signifie en langue lari « La goutte d'eau qui tombe ». Celui-ci est composé de six membres dont elle est le leader. L'album Absence, est un hommage, mais aussi une prière de bénédiction pour sa carrière d'artiste à cette génitrice qui n'a pas vu grandir le fruit de ses entrailles. Déjà à l'âge de 5 ans son absence pesait lourd. Et cela pour tout une vie, la sienne et celle de ses petits-enfants. On se souviendra toujours de la « Sacroudins », le refrain qui extasie le public. Celui-ci viendra d'un mot issu du « Mahanzza » qui signifie « le mot qui vient de l'au-delà ».

**Bruno Okokana**

## Des femmes font valoir leurs talents

**De nombreuses activités ont été organisées à l'Institut français du Congo à l'occasion de la journée internationale du 8 mars dédiée aux femmes.**

Célébrée sur le thème « Quelle beauté pour la femme noire », la journée du 8 mars a donné lieu à de nombreuses activités parmi lesquelles des coiffures mystérieuses, l'exposition des produits bio, les massages, la manucure, la photographie, la projection du film documentaire (métisse à tout prix), le vernissage et l'exposition des œuvres de huit artistes de l'association des femmes plasticiennes du Congo, le concert des femmes mamans du Congo, la projection du film documentaire (métisse à tout prix) et la conférence. Tous ceux-ci ont été faits gratuitement.

Pour ce qui est de la coiffure mystérieuse, une longue file d'attente a été observée. Des femmes attendaient patiemment leur tour pour se faire coiffer à l'aide des produits naturels par Christophe Pavé, venu de France. Ces dernières ont eu également ce privilège de se faire masser gratuitement.



« C'est pour la première fois que je suis coiffée avec des fleurs, feuilles naturelles. C'est une première que cela se passe ici à l'IFC. Je suis vraiment contente. J'ai été massée, coiffée et photographiée gratuitement, c'est

merveilleux », a indiqué l'une d'entre elles. Des gammes de produits parfaitement naturels extraits pour la plupart des fruits du Congo ont été exposés dans différents stands érigés dans le hall de l'Institut français du Congo. Les huiles

pour le traitement pour la peau et cheveux, beurre de karité, cacao, l'huile de moringa, de safou, d'avocat, la citrouille, de la courge blanche, du savon à base de l'argile, du miel, de la persil, carotte, cèleri, du café, tels sont les produits pré-

sentés à l'exposition. Il y a aussi des sacs faits à la main, des colliers...

Cette initiative, a fait savoir Veina, manager général de la boutique Agenty est très louable. Selon elle, la génération d'aujourd'hui ne consomme pas souvent les produits africains. Elle est beaucoup attirée par des produits occidentaux alors qu'il y a des merveilles qu'on trouve en Afrique. « Valorisons nos matières premières », a-t-elle souligné. La plupart de ces fournisseurs ne sont que des femmes.

Babingui Sophie, directrice de BDK, association familiale, déclare qu'« il y a plein de chose à faire au Congo. Nous avons du potentiel, tout ce qu'il faut pour transformer. Ne soyons pas des femmes dépendantes mais nous devrions être indépendantes. Avec le noyau de la mangue, j'ai produit le beurre. Ce n'est pas de l'argent mais c'est le savoir. J'aime tout ce qui se fait avec la main ».

Installée à Pointe-Noire, elle est venue à Brazzaville pour la célébration de la journée du 8 mars afin d'exposer ses produits bio.

**Rosalie Bindika**

**Les Petits déjeuners Management**

**Brazzaville, jeudi 15 Mars 2018 / Immeuble ELBO Suites  
8H00**

**VIZEUM**  
MANAGEMENT CONSULTING

STRATEGIES ET ETUDES.  
MANAGEMENT OPERATIONNEL.  
CAPITAL HUMAIN ET TRANSFORMATION.  
FINANCES PUBLIQUES.

THEME :

**Mixité et leadership des femmes en entreprise en Afrique, leviers incontournables de performance**

Sur invitation uniquement

VIZEUM Management Consulting  
Immeuble Le Flamboyant - Quartier CLAIRON - Brazzaville - Congo / Tel : 01 955 55 55 - email : contact@vizeumconsulting.com

## SOUDAN DU SUD

## Washington veut un embargo sur les armes

Les Etats-Unis ont présenté, le 7 mars, un projet de résolution du Conseil de sécurité de l'ONU prévoyant un embargo sur les armes au Soudan du Sud et assurant de « prendre toutes les mesures nécessaires » contre ceux qui entravent le processus de paix.

Le projet demande la fin de quatre ans de conflit et exige des belligérants le respect des trois accords de cessez-le-feu convenus depuis juillet 2016. Le Conseil « fait part de son intention d'adopter toutes les mesures nécessaires, y compris un embargo sur les armes, afin d'empêcher les parties de se procurer armes et munitions, de façon à ce que le processus de paix puisse se poursuivre ».

Des négociations sur le texte ont débuté, le 8 mars, alors qu'un vote au sein du Conseil est prévu, le 15 mars.

Près de la moitié de la population du Soudan du Sud, un pays ravagé par la guerre civile depuis décembre 2013, est en situation de faim extrême, un chiffre en hausse de 40% sur un an, selon un rapport de trois agences des Nations unies publié le 5 mars dernier.

Un total de quarante-et-un hauts responsables sud-soudanais ont été identifiés en février par une Commission de l'ONU pour les droits de l'homme en vue de poursuites pour crimes contre l'humanité et crimes de guerre, dont des viols et meurtres à caractère ethnique perpétrés dans ce pays en guerre civile depuis décembre 2013.

Josiane Mambou Loukoula

## PRÉSIDENTIELLE EN CÔTE D'IVOIRE

## Le parti au pouvoir veut l'union pour le scrutin de 2020

**Le Rassemblement des Républicains a annoncé que le projet de «parti unifié» pour diriger le pays «sera bientôt une réalité», alors que son grand allié au sein de la coalition au pouvoir, le PDCI, en a exclu l'idée avant les prochaines élections de 2020.**

« La dynamique est en marche sereinement. Nous avons la certitude que nous aurons le parti unifié (...) qui sera une réalité très bientôt », a affirmé à l'AFP Mamadou Touré, secrétaire général délégué et porte-parole du Rassemblement des Républicains (RDR), le parti du président Alassane Ouattara.

Mardi, le Parti démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI) de l'ancien président, Henri Konan Bédié, a affirmé qu'il présenterait un candidat à la présidentielle de 2020, estimant que

après 2020 pour qu'on puisse en parler », a expliqué Amédée Dibahi Dodo, responsable du réseau des cadres PDCI «Notre héritage», organisateur de cette rencontre.

« Cette affirmation est en totale contradiction avec la dynamique actuelle (...) Depuis trois jours au siège du RDR se réunissent les partis membres de la coalition avec pour ordre du jour le parti unifié », a réagi M. Touré, reconnaissant toutefois, des divergences

**« pour l'heure, le parti unifié n'est pas à l'ordre jour. Nous attendons après 2020 pour qu'on puisse en parler »**

le projet de parti unifié n'était pas d'actualité.

Le PDCI qui prévoit un grand rassemblement samedi à Yamoussoukro (centre) va dire à ses militants que « pour l'heure, le parti unifié n'est pas à l'ordre jour. Nous attendons

au sein des différents partis.

« Il peut avoir des voix discordantes, des opinions divergentes. Mais elles sont minoritaires. Nous sommes partis d'une alliance politique en 2005 pour arriver à la création d'un groupement de par-

tis politiques reconnu par le ministère de l'intérieur en 2015. La prochaine étape pour nous c'est le parti unifié. Plus rien ne devrait empêcher la mise en place du parti unifié », a-t-il assuré.

Le PDCI est allié au RDR depuis l'élection, à la présidence, d'Alassane Ouattara en 2011. Selon la Constitution, M. Ouattara, qui effectue son deuxième et dernier quinquennat, ne pourra pas se représenter à la présidentielle de 2020 et la course à sa succession est déjà ouverte.

Cette alliance, qui devait aboutir rapidement à un «parti unifié» en vue de la présidentielle de 2020, avait permis en 2015 la candidature unique d'Alassane Ouattara et sa première élection en 2011.

Toutefois, cette volonté de fusion des deux partis voulue par Ouattara n'a pas abouti, ces deux dernières années, en raison de réticences au sein de son propre parti comme du PDCI, de nombreux courants, estimant qu'il fallait un candidat par partis à la présidentielle.

AFP

## SÉCURITÉ

## Les pays contributeurs appellent à la prolongation du mandat de l'Amison

**À Kampala, en Ouganda, où ils étaient réunis, les chefs des forces de défense des pays contributeurs de troupes de la Mission de l'Union Africaine en Somalie (Amison) ont sollicité un soutien accru pour une exécution efficace de leur mandat en Somalie, et une révision de la date de retrait des troupes, fixée fin 2020.**

Les présidents somalien Mohammed Abdullahi Mohamed et ougandais Yoweri Museveni ainsi que le président de la Commission de l'Union africaine (UA), Moussa Faki Mahamat, ont pris part à cette réunion.

Etaient également présents, les chefs des forces de défense et des représentants du Burundi, de Djibouti, de l'Éthiopie, du Kenya, de l'Ouganda, de Somalie, l'ambassadeur Francisco Caetano Madeira, représentant spécial du président de la Commission de l'UA pour la Somalie, et le lieutenant-général, Jim Owoyesigire, commandant de la force de l'Amison. Les dirigeants de la région est-africaine ont appelé l'Onu à maintenir leurs forces en Somalie au-delà de 2020.

Ils pensent que le calendrier de retrait «n'est pas réaliste et annulerait les progrès réalisés par l'Amison» dans sa lutte contre les shebab. Mille hommes doivent être retirés en octobre 2018, et un plan prévoit un retrait complet d'ici décembre 2020. Ils pensent qu'un retrait exposerait les troupes et permettrait aux shebab de regagner du terrain. Mal équilibrée, désorganisée, l'armée somalienne n'a pas encore la capacité d'assurer la paix,

Le chef des forces de défense de l'Ouganda, le général David Muhoozi, a indiqué que l'Amison faisait toujours face au défi «de l'inadéquation entre les tâches de la Mission et les ressources et mesures nécessaires pour provoquer l'effet désiré dans les délais souhaités». Citant, des bottes, des forces de soutien, un soutien sur la construction de l'armée nationale somalienne(SNA).

Le général David Muhoozi n'a pas caché sa préoccupation quant à la réduction des effectifs de l'Amison, face à des opérations militaires élargies et des lignes de communication élargies. Or la résolution 2372/2017 du Conseil de sécurité des Nations unies d'août 2017 autorise une réduction progressive des troupes en Somalie et le transfert de responsabilité de sécurité nationale de l'Amison aux forces de sécurité somaliennes.

L'ambassadeur Madeira a déclaré : « Nous devons être capables de contenir, de perturber et de détruire efficacement Al-Shabaab. Pour cela, nous avons besoin des forces qui sont nécessaires. Nous avons besoin des facilitateurs de forces et des multiplicateurs de forces pour que ce travail soit fait correctement ».

Noël Ndong

## CENTRAFRIQUE

## Le Gabon annonce son retrait de la mission de l'ONU

Les autorités gabonaises envisagent de retirer les troupes de leur pays de la Mission multidimensionnelle intégrée de stabilisation des Nations unies en Centrafrique (Minusca), estimées à quatre cent-cinquante hommes, arguant que Bangui et d'autres régions renouent progressivement à la paix.

« Le ministre de la Défense a sollicité l'accord du Conseil des ministres pour le retrait des forces gabonaises de la République centrafricaine eu égard au retour progressif de la paix et de la stabilité dans ce pays frère », indique le compte-rendu du Conseil des ministres tenu le 9 mars à Libreville. Le texte précise que les ministères concernés ont été instruits à entreprendre les démarches re-

latives à ce retrait. Le même sujet avait été évoqué le 5 mars lors de la visite à Libreville du président centrafricain, Faustin-Archange Touadéra.

Réagissant à cette annonce, le directeur de la communication de la mission onusienne, à Bangui, Hervé Verhoosel, a déclaré : « Les Nations unies respectent le choix du gouvernement gabonais et des discussions ont été engagées sur le calendrier du retrait de ce contingent dans des délais raisonnables ». Il a rappelé que l'engagement des Etats membres dans une opération de maintien de la paix était « un exercice volontaire », et que la contribution gabonaise avait été « très appréciée ».

Le Gabon participé à la force de

l'ONU en Centrafrique depuis son lancement en 2014. Cette force, forte de 12.500 hommes, avait été renforcée de 900 soldats en novembre dernier. Depuis lors, des négociations ont certes eu lieu avec plusieurs Etats membres, dont le Brésil, mais aucun pays n'a encore annoncé l'envoi de renforts en Centrafrique.

La Centrafrique est plongée dans un conflit meurtrier depuis 2013. Malgré le retour progressif de la paix dans le pays, l'État ne contrôle à ce jour qu'une maigre partie du territoire national puisque les groupes armés continuent de s'affronter dans les provinces pour le contrôle du diamant, de l'or et du bétail.

Nestor N'Gampoula

## ABUS SEXUELS

## La Minusca rejette les accusations

La Mission des Nations unies en Centrafrique (Minusca) ne dispose « d'aucun élément tangible pouvant étayer les accusations » d'exploitation et d'abus sexuels portées contre les Casques bleus dans la ville centrafricaine de Bangassou (sud-est), a déclaré la mission dans une note d'information rendue publique, le 7 mars. La Minusca a fait savoir qu'elle s'était appuyée sur les conclusions d'une mission de recherche d'information menée avec l'aide de sources locales, notamment des institutions non gouvernementales apportant assistance aux personnes déplacées présentes dans le site de l'évêché et qui sont

souvent les premières à signaler ce type d'allégations.

La même note cite, par ailleurs, « des enquêteurs de la force, le chef du bureau de la mission à Bangassou et les officiers des droits de l'Homme basés dans cette localité qui ont aussi été mis à contribution ». Ces accusations avaient été révélées dans un journal espagnol citant l'évêque de la ville de Bangassou, Juan José Aguirre Munos.

Dans le cadre de cette affaire et pour s'entourer de toutes les garanties, la mission a maintenu des contacts avec les acteurs locaux, afin de veiller à ce que de plus amples informations sur

toute allégation nouvelle ou passée soient communiquées dès que possible. Elle reste déterminée à veiller à ce que toute nouvelle accusation d'exploitation ou d'abus sexuel fasse l'objet d'une enquête et que les auteurs, dont la culpabilité aurait été établie, soient dûment sanctionnés, conformément à la politique de tolérance zéro du secrétaire général des Nations unies.

En 2015, une série de scandales d'exploitation et d'abus sexuel commis par des Casques bleus de la Minusca ont conduit à la démission de l'ancien chef de la mission, Babacar Gaye.

Josiane Mambou Loukoula

## CHRONIQUE

## 8 mars, bien au-delà de la Parité

L'objectif de cette journée internationale des droits des femmes est bien entendu d'informer et de susciter le débat, car si en 1910 Clara Zetkin appelait à cette célébration, plus d'un siècle après quelles leçons pouvons-nous tirer de ce combat de la femme pour ses droits ?

En effet l'histoire a démontré à travers les luttes féministes que la femme est capable de tous les sacrifices pour revendiquer ses droits. Les continents européen et américain ont été avant-gardistes le 28 février 1909, lorsque fut instituée en premier lieu la « Journée nationale de la femme » (National Woman's Day) et, à la suite d'une proposition de Clara Zetkin en août 1910, l'Internationale socialiste des femmes célébrait le 19 mars 1911 la première « Journée internationale des femmes » pour revendiquer le droit de vote des femmes, le droit au travail et la fin des discriminations au travail.

Ce n'est qu'en 1977 que cette journée sera officialisée par les Nations unies, qui inviteront à leur tour, tous les pays de la planète à célébrer une journée en faveur des droits des femmes.

C'est sans doute l'occasion pour les femmes de faire un bilan sur leur situation dans la so-

ciété et de revendiquer plus d'égalité.

Des rassemblements et manifestations ont lieu tous les ans, souvent dans l'euphorie, mais peut-on considérer que les victoires et avancées soient satisfaisantes ? L'un des termes les plus récurrents pour ce combat étant la parité, peut-on convenir que ce soit un but ultime à atteindre, et les droits revendiqués sont-ils majoritairement acquis ?

En harmonie avec Voltaire dans ses Essais, III, 5, nous dirons : « *Les femmes n'ont pas tort du tout quand elles refusent les règles de vie qui sont introduites au monde, d'autant que ce sont les hommes qui les ont faites sans elles.* »

Cette journée internationale met en avant la lutte pour les droits des femmes et notamment pour la réduction des inégalités par rapport aux hommes, comment expliquer la condition de soumission qui prévaut de nos jours et même dans certains pays qui se réclament de tradition républicaine, les femmes s'y considèrent encore chosifiées et font face à des pratiques du moyen âge.

L'Afrique abhorre non sans joie des records de parité qui sont quelques fois dépassés comme au Rwanda où les femmes sont majoritaires au parlement et gouvernement, mais dans

l'ensemble il y a tant à redire notamment sur la condition des veuves, dont certaines n'ont aucun statut juridiques, même si pacées ou mariées coutumièrement.

Le thème retenu cette année « L'heure est venue : les activistes rurales et urbaines transforment la vie des femmes » n'occulte pas les actions qu'il convient de poursuivre et allant du harcèlement sexuel et du féminicide à la parité salariale et à la représentation des femmes en politique.

L'on s'appesantit cependant sur les droits et l'activisme des femmes rurales qui, bien qu'elles représentent plus d'un quart de la population mondiale, sont laissées pour compte dans chaque aspect de développement.

Il s'agit donc de conduire à l'automatisation des femmes dans tous les contextes - ruraux et urbains et célébrer les activistes qui travaillent sans relâche à revendiquer les droits des femmes et à réaliser leur plein potentiel. La Journée internationale des femmes demeure aujourd'hui d'une brûlante actualité, car tant que l'égalité entre les hommes et les femmes ne sera pas atteinte, il sera nécessaire de pousser pour un monde qui respecte tout ce que représente la femme !

Ferréol Gassackys

**LE SEUL  
DISTRIBUTEUR OFFICIEL  
TOYOTA =  
DANS VOTRE PAYS**

**100%  
CFAO**

**GARANTIE CONSTRUCTEUR + PIÈCES DÉTACHÉES TOYOTA**



Pointe-Noire : 13 Rue Côte Matève  
Brazzaville : Bld Denis Sassou Nguesso  
www.cfaomotors-congo.com

BP 1110 - Tél.: (242) 05 313 29 97 / 05 550 17 78 / 06 665 44 65  
BP 247 - Tél.: (242) 05 313 29 98 / 05 504 93 33 / 06 665 14 39  
Email.: cfaomotorscongo@cfao.com

DISTRIBUTEUR OFFICIEL



## ASSISTANCE

# Le gouvernement offre des kits humanitaires aux sinistrés du village «Les Bandas»

**La ministre des Affaires sociales, de l'action humanitaire et de la solidarité, Antoinette Dingo Dzondo, a apporté récemment une assistance humanitaire aux victimes de la tornade qui s'est abattue, le 25 février dernier de 17 à 19 heures, dans le village Les Bandas, district de Louvakou, dans le département du Niari.**

La ministre en charge de l'action humanitaire a remis à chaque chef de ménage des kits de vivres (riz, poisson salé, huile, sel, riz et boîtes de sardine) et des non-vivres (matelas, moustiquaires imprégnées, savons, nattes, draps, lampes torches, couvertures, pagnes). Des kits de dignité ont été également distribués aux femmes et des kits scolaires aux cent soixante-seize élèves sinistrés qui ont été transférés à l'école primaire du village Moukondo. Des fonds mis à la disposition de la famille endeuillée pour organiser les obsèques de la femme décédée, dans la dignité. Le chef de cette localité, Ernest Bouyou, a, au nom de la population, traduit toute sa reconnaissance au gouvernement : « *Merci au gouvernement, qui a écouté nos pleurs. Nous sommes encore dans le deuil et on n'a pas*

*encore commencé nos activités champêtres. Cette assistance va beaucoup nous soulager* ».

La veille de la remise des kits, Antoinette Dingo Dzondo a visité la déchèterie, l'école primaire de la localité et le poste de police rasé au village. La rencontre avec les autorités locales, les sages et les représentants des sinistrés a permis de dégager les pistes pour le devenir de ces populations sur ce site qui n'est que provisoire : « *toutes les préoccupations soulevées ici feront l'objet d'une étude minutieuse avec mes collègues du gouvernement. La phase de l'urgence est terminée. Nous sommes disposés à travailler avec les populations pour des solutions durables* », a déclaré la ministre.

## Mystère autour de la catastrophe ?

Selon le président du bureau des sages du Niari, Jean Baptiste Youndouka, lors du rituel de protection de la population sinistrée, hébergée au site de la base vie, les causes sont jusque-là, naturelles. Mais des commentaires vont dans les sens.

En effet, d'aucuns pensent qu'il s'agit de la concrétisation de la prophétie d'un pasteur de Lassy Zéphirin qui, de passage dans cette



localité, en 1993, avait prédit sa destruction. D'autres par contre pensent que c'est la colère d'une sirène frustrée, parce qu'on aurait perturbé sa quiétude par un pasteur ngoudziste, qui serait à l'origine de cette catastrophe. « *Nous n'avons pas encore conclu nos investigations. Nous devons aller à la source d'où est venue l'eau, regarder est ce que ce n'est pas une tourbière. Les géologues et nous les sages y arriverons* », a conclu le président des sages du Niari.

Rappelons que depuis sa création vers 1919, le village Les Bandas, situé à 17km de la ville de Dolisie, n'a jamais connu ce genre de sinistre qui l'a détruit à plus de 90 %. En effet, les dégâts sont énormes: une personne décédée, cent soixante-dix ménages sinistrés, soit six cent-cinquante personnes, trois enfants portés disparus, six personnes blessées et trois hospitali-

sées, cent-trente maisons touchées et/ou écroulées, un poste de police et le logement de l'enseignant détruits. À cela s'ajoute des puits d'eaux inondés, des latrines détruites, des plantations et vergers détruits, des animaux domestiques ensevelis par la boue ou emportés par les eaux.

## Une église sert de salles de classe à Mboukoulou

En marge de cette mission, la ministre Dingo-Dzondo s'est rendue, sur insistance des autorités préfectorales, au village sinistré de Mboukoulou où l'école primaire construite grâce aux efforts de la population a été complètement rasée. Conséquence : les élèves fréquentent actuellement dans une église. C'est ainsi qu'un apport en tôles, pointes et étanchéités leur a été offert pour couvrir une partie du hangar destiné aux activités éducatives. Cette population ne souhaite pas voir leur village, repère historique ( qui doit son nom aux ouvriers centrafricains venus pour la construction du CFCO) disparaître. Du point de vue des services techniques de l'action humanitaire, le Congo n'a jamais vécu une telle catastrophe naturelle.

**Parfait Wilfried Douniama**

## RESPONSABLE DU CENTRE D'AFFAIRES ENTREPRISES

### Missions et attributions :

Rattaché au Directeur de l'Exploitation, le Responsable du Centre d'affaires a pour mission d'animer, de développer, d'organiser et de gérer le fonds de commerce du Centre d'affaires entreprises dont il a la charge suivant la politique commerciale de la Banque et dans les meilleures conditions d'efficacité commerciale, de rentabilité, de qualité de service, de la maîtrise et de la prévention des risques. A ce titre, il assure la responsabilité du développement commercial, du maintien de la position concurrentielle, de la maîtrise des risques de son centre dans le respect des procédures et de la réglementation juridique, des règles de sécurité logistique et bancaire, du règlement intérieur et des règles de déontologie et conformité.

Le Responsable du Centre d'affaires Entreprises sera amené à :

- Participer, en relation avec le Directeur de l'Exploitation, à l'élaboration de la politique commerciale et de la stratégie commerciale, et décliner cette politique auprès de son équipe ;
- Participer à la définition du plan d'actions du Centre et assurer sa mise en œuvre ;
- Définir avec les autres lignes métiers la stratégie de développement du Centre d'Affaires Entreprises ;
- Superviser et contrôler la gestion administrative du Centre d'Affaires Entreprises, la mise en œuvre des décisions de crédits et prises de garanties ;
- Contrôler le respect de la réglementation en vigueur et veiller à l'intégration des évolutions réglementaires et techniques ;
- Piloter et gérer l'ensemble des risques du Centre, conformément à la politique du Crédit du Congo ;
- Représenter localement la banque auprès des organismes extérieurs ;
- Assurer le management de l'équipe du Centre (animer au quotidien son équipe, fixer les objectifs commerciaux, évaluer les collaborateurs et évaluer la performance commerciale du Centre d'Affaires Entreprises).

### Profil requis

- Etre Titulaire d'un Bac +4/5 en banque, finance, comptabilité ou tout autre domaine relevant de la gestion;
- Disposer d'une expérience impérative de cinq (05) années en Banque d'entreprises, avec au moins trois (03) années à un poste similaire;
- Avoir une connaissance avérée du marché local, et une maîtrise des questions juridiques relatives à la gestion, à la fiscalité des entreprises et produits bancaires ;
- Avoir une expertise technique sur les produits bancaires et financiers destinés aux entreprises et maîtriser les techniques de négociation commerciale ainsi que les techniques de vente ;
- Disposer de fortes capacités d'adaptation, d'organisation et de management;
- Etre doté d'un sens aigu du résultat et d'une forte capacité à développer des réseaux de relations ;
- Etre doté de forte capacité de collaboration et de fortes aptitudes de négociation et de persuasion ;
- Disposer d'une capacité d'anticipation et être force de proposition.

Ville : Pointe-Noire / République du Congo

Merci de nous envoyer votre candidature à l'adresse suivante :

Direction générale du CREDIT DU CONGO, Pointe Noire, Avenue Emmanuel DADET

Ou par email : [recrutement@creditducongo.com](mailto:recrutement@creditducongo.com)

La candidature devra comprendre :

- Une lettre de motivation en objet « Candidature pour le poste de Responsable du Centre d'Affaires »
- Un Curriculum vitae
- La photocopie des diplômes.

**Date limite des dépôts : 15 mars 2018.**

Seuls les candidats présélectionnés sur dossier seront contactés.

## DIPLOMATIE

## Xia Huang regagne son pays avec le sentiment d'une mission accomplie

Avant de quitter définitivement le Congo, l'ambassadeur de Chine a organisé, le 9 mars à Brazzaville, une réception au cours de laquelle il a salué la coopération sino-congolaise, ainsi que la qualité des relations diplomatiques qui se sont dynamisées davantage ces dernières années.



L'ambassadeur de Chine, Xia Huang, posant avec les invités (Adiac)

Devant le Premier ministre, Clément Mouamba, les membres du gouvernement, le corps diplomatique et un parterre d'invités composé d'une forte communauté chinoise et congolaise, l'ambassadeur de Chine au Congo, Xia Huang, a débuté son dernier discours en tant que diplomate au Congo, en ces termes : « C'est comme en un clin d'œil que fuyaient deux ans et cinq mois, et qu'approche la date de mon départ définitif au terme de ma mission au Congo. Je prendrai congé de vous avec un sentiment de fierté, de réconfort, de reconnaissance et d'attachement ».

Il s'est dit flatté par l'hospitalité et la solidarité du peuple congolais envers sa personne. « Ce qui nous a impressionnés de plus, mon épouse et moi, c'est la chaleur fraternelle des Congolaises et des Congolais, c'est leur hospitalité légendaire à notre endroit. Nous avons récolté dans le pays accréditaire une amitié sincère. Où que nous nous trouvions, nous y resterons toujours très attachés, en suivant de très près son évolution, en restant pleinement solidaires avec son peuple ».

Faisant le bilan de ses deux ans au Congo, il a rappelé la rencontre

entre les présidents, Denis Sassou N'Gusso et Xi Jinping, lors de la dernière visite d'Etat du président de la République du Congo en Chine, et d'autres visites réciproques effectuées par des autorités des deux pays. Ces différentes visites, a-t-il rappelé, ont permis de hisser leurs relations au niveau de « partenariat de coopération stratégique global ».

« Au cours de ces deux ans et quelques mois, la Chine et le Congo ont mené une coopération qui s'est avérée fructueuse, notamment dans les infrastructures, le transfert de capacités de production, l'aviation civile,

la finance, les télécommunications, la santé, l'enseignement et la formation », a rappelé Xia Huang.

Au nombre des grands projets économiques pour lesquels la Chine tient à réaliser au plus vite, il a cité en priorité la matérialisation de la Zone économique spéciale de Pointe-Noire, dont la mise en œuvre, « a connu une avancée significative ». Son mandat, a-t-il rappelé, a été également marqué, dans le domaine de la santé, par l'arrivée du navire-hôpital Arche de la paix de la marine chinoise à Pointe-Noire pour un séjour médical et humanitaire en faveur de la population congolaise.

#### Une mission diplomatique bien assurée

Sur la qualité des relations diplomatiques qui se sont encore dynamisées, ces dernières années, entre les deux pays, Xia Huang estime que des grands progrès ont été accomplis pour accompagner le Congo vers son développement, précisant, par ailleurs, que beaucoup reste encore à faire.

« En ce moment où mon mandat au Congo tire à sa fin, je peux dire, de manière responsable, que j'ai tout fait pour accomplir fidèlement les missions que le président de mon pays m'a confiées, tout en restant lucide sur l'écart qui existe entre les attentes et l'état des lieux des

choses. J'y vois un encouragement à redoubler d'efforts dans mon travail pour les années à venir ».

L'ambassadeur Xia Huang a également salué la coopération sino-africaine, soulignant que « la Chine interviendra toujours davantage dans les secteurs clés pour aider les pays africains à décoller sur le plan socio-économique et à assurer un développement durable. Elle veille et veillera toujours plus à une bonne pondération entre les impératifs du développement et une gestion viable et soutenable des charges ».

En dépit des critiques émanant de toute part, diabolisant la coopération entre la Chine et l'Afrique, le diplomate chinois a souligné que, « dans la droite ligne de sa politique étrangère, la Chine s'en tient fermement, dans ses relations avec les pays africains, à la non-ingérence dans des affaires intérieures d'autrui. La Chine n'assortira jamais cette coopération d'aucune condition politique. Elle interviendra toujours davantage dans les secteurs clés ».

Par la même occasion, l'ambassadeur de Chine au Congo, Xia Huang a annoncé la tenue du prochain forum sur la coopération sino-africaine prévu en septembre prochain à Beijing.

Yvette Reine Nzaba

## LE FAIT DU JOUR

## La parité homme-femme

L'une des innovations de la Constitution congolaise en vigueur est la notion de parité entre l'homme et la femme. Elle est mentionnée à l'article 17 du texte fondamental ainsi qu'il suit : « La femme a les mêmes droits que l'homme », et complétée dans l'alinéa suivant en ces termes : « La loi garantit la parité et assure la promotion ainsi que la représentativité de la femme à toutes les fonctions politiques, électives et administratives ».

Il est vrai que les défenseurs de ce qui fut, en 2015, le projet sur l'évolution des institutions, avançaient entre autres arguments le fait que les femmes, notamment, n'étaient pas logées à la bonne enseigne dans les institutions publiques. La nouvelle

Constitution a ainsi consacré cette parité sur papier. Il restera à en concrétiser l'application, à en dresser ensuite le bilan car les choses pourraient s'avérer un peu plus complexes qu'on le croit. Pour plusieurs raisons si l'on s'en tient aux réalités sur le terrain.

Prenons le cas des fonctions électives : les formations politiques au Congo sont pour la plupart l'apanage des hommes, qui en sont les fondateurs. Dans la composition de leurs instances, il n'a presque jamais été question de parité homme-femme. Ce n'est certainement pas par phallocratie, mais peut-être parce que l'engagement de la gente féminine en politique, ancienne dans notre pays, ne draine pas des foules. À l'évidence, le pourcentage des femmes candidates aux fonctions

électives reste fort dérisoire, ainsi que le révèlent les résultats de certains scrutins organisés depuis le dernier quart de siècle.

Sur les 139 députés issus des élections de juillet 2012, par exemple, seulement une douzaine de sièges étaient occupés par les femmes. La fausse note vient sans doute du processus de constitution des candidatures. En général, sur dix candidats présentés, les partis les plus en vue alignent souvent une femme ou deux, parfois aucune. Là-dessus aussi, ce n'est pas tant parce que les femmes seraient continuellement marginalisées, c'est qu'elles sont en nombre insuffisant dans les effectifs mêmes de certaines organisations politiques. La bataille consistera donc, à ce niveau, à encourager l'adhésion des

femmes aux formations politiques, sociales et culturelles, la loi devant à son tour régler le fonctionnement de ces entités au regard des évolutions actuelles.

Souvent, le terrain réfléchit mieux les choses que la feuille de route. Il y a d'une part, la façon dont les femmes sont prises en compte dans les institutions publiques, dans les sphères des organisations politiques et de la société civile et d'autre part, leur engagement à se battre pour s'assumer. Le 8 mars dernier, ce débat sur la parité homme-femme s'est animé encore un peu plus au moment où nos épouses, mères, filles et collègues du sexe opposé fêtaient la journée qui leur est dédiée par l'Organisation des Nations unies.

Gankama N'Siah

## FORMATION PROFESSIONNELLE

## Clément Mouamba visite le Céfa de maintenance industrielle

La descente du Premier ministre, accompagné du ministre de l'Enseignement technique et professionnel, de la Formation qualifiante et de l'Emploi, Nicéphore Antoine Thomas Fylla de Saint Eudes, au Centre d'éducation de formation et d'apprentissage (Céfa), s'inscrit dans le cadre de la journée portes ouvertes de cette structure de la ville côtière.

Dans son mot de circonstance, le ministre Nicéphore Antoine Thomas Saint Eudes a rappelé que les structures innovantes de formation professionnelle sont des entreprises éducatives fonctionnant en alternance avec le secteur productif. Elles ont pour vocation de former les ouvriers qualifiés dans les métiers relevant des différents secteurs productifs. Les formations retenues pour Pointe-Noire, a dit le ministre, répondent aux besoins exprimés par les deux unions patronales, savoir Uni-Congo et Unoc, qui ont, très tôt, été associés dans le processus de création de ces établissements. « Les Céfa ont pour vocation, dans le cadre de la formation initiale des jeunes filles et hommes, de former des ouvriers qualifiés et de contribuer efficacement au processus de renforcement et de développement des compétences des actifs de l'appareil productif,



tant dans le cadre de la reconversion professionnelle que dans le cadre de la création des PME/PMI », a-t-il signifié.

Pour sa part, le Premier ministre a expliqué que ces centres de formations existent depuis 2009, il a fallu attendre sept ans en vue de les relancer en 2016. « C'est un schéma important dans le processus de tous les métiers, il s'agit de donner la formation à

des jeunes ayant un niveau qui se situe entre le BEPC et le bac. Ces derniers apprennent des métiers d'ouvrier ou de contre-maître qui manquent au Congo. Tous les métiers compte pour la construction d'un pays. Les secteurs d'activités ont besoin de la main d'œuvre pour la diversification de l'économie nationale en commençant par les métiers de base, notamment la maçon-

nerie, la ferronnerie, la tôlerie, la menuiserie et autres. Ainsi, ma satisfaction est de constater l'enthousiasme de ces jeunes déterminés dans la formation qu'ils reçoivent pendant deux ans », a-t-il déclaré.

Le Céfa a pour mission la formation professionnelle initiale dans la continuité du collège pour des élèves qui souhaitent acquérir des compétences et un diplôme

Le Premier ministre visitant l'une des salles du centre

professionnel (CAP) afin d'entrer dans la vie active ou de poursuivre leurs études au-delà. Ils ont pour autre mission l'insertion dans la vie professionnelle des jeunes qui ont quitté le système éducatif sans qualification professionnelle, afin de leur faire acquérir celle-ci et une certification attestant leurs acquis des compétences d'un métier.

Séverin Ibara

# AIRFRANCE

FRANCE IS IN THE AIR

AU DÉPART DE BRAZZAVILLE

## LA FRANCE

À PARTIR DE

## 611 500 FCFA TTC A/R

AIRFRANCE KLM AIRFRANCE.CG

Tarif aller-retour, toutes taxes comprises et hors frais de service. Acheté dès le 16 janvier 2018 et voyage dès le 23 janvier jusqu'au 25 juin 2018. Achat minimum 7 jours avant le départ, pour un séjour de 7 jours à 12 mois maximum. Offre soumise à conditions et modifiable sans préavis. Renseignez-vous au +33 1 55 69 81 37 (coût d'un appel international vers la France 125 FCFA/min) de 8h à 19h ou auprès de votre agence de voyages.

## HUMEUR

## Quand le phénomène des « filles mères » arrête leur scolarité !

« Autres temps, autres mœurs », est un adage qui trouve de plus en plus ces derniers temps toutes ses explications. Car autrefois c'était un vrai sacrilège quand une fille met au monde un enfant alors qu'elle est encore sous le toit parental. Aujourd'hui, la chose s'est banalisée. Et la question que l'on se pose est la suivante : « Cet état de fille mère ne compliquerait-il pas la scolarité de la jeune fille ? », la réponse à cette question est affirmative.

Ainsi, le constat fait ces dernières années prouve à suffisance que de nombreuses jeunes filles scolarisées cessent avec les études quand elles tombent en grossesse. Car après elles deviennent « filles mères » et jouent de nouveaux rôles qui vont les occuper et les pousser à quitter les bancs de l'école. Encore que si ce phénomène n'est pas arrêté, il deviendrait l'un des sérieux obstacles à l'éducation des jeunes filles. Et quand on écoute les plaintes et lamentations de certains parents, on se rend bien compte que ce phénomène devient dangereux en ce sens qu'il contrecarre l'instruction de la jeune fille.

« À cause de la grossesse qu'elle avait contractée, ma fille avait perdu deux ans de scolarité et elle n'a plus de motivation. La grossesse a arrêté l'école de ma fille », s'est plainte une maman qui n'a jamais souhaité voir sa fille tomber en grossesse sur les bancs de l'école. À l'origine de ce phénomène de « filles mères », disent ceux qui l'on déjà étudié, il y a le manque de communication sur la sexualité entre les enfants et les parents, de la précarité parfois des parents et aussi du suivisme. Le fait pour la jeune fille de garder la grossesse ne se marie toujours pas avec le labyrinthe scolaire qui nécessite de l'énergie et d'autres sacrifices. Or, la grossesse veut dire : des malaises et d'autres occupations pour se préparer à devenir la fille mère, d'où l'abandon de l'école par la jeune fille.

« J'ai perdu cette année en cours à cause des malaises, je n'arrivais plus à bien suivre les cours, j'avais des nausées et c'était difficile avec mes parents », disait une jeune fille qui venait d'accoucher dans une maternité de la place. En plus de l'entretien du bébé par sa jeune mère qui l'occupe de plus en plus, il y a aussi un désengagement des parents. Car, pour eux, une fille qui tombe en grossesse sur les bancs de l'école est une trahison, donc elle n'a plus la volonté d'étudier. D'où certains parents arrêtent net de la soutenir scolairement et la fille jette l'éponge. Dans la plupart des cas, ce sont des jeunes filles qui sont encore au collège.

Et comme on le voit, ce phénomène devient très préoccupant pour certains parents qui souffrent en voyant leurs filles abandonner l'école parce qu'elles ont eu un nouveau statut de « filles mères ». Et si cela persistait dans nos villes et villages, c'est la question de l'instruction de la jeune fille qui prendrait un coup, alors que les questions du genre et de l'émancipation de la femme passent aussi par une scolarité soutenue de la jeune fille.

La grossesse chez la jeune fille ou le bébé au dos est une pesanteur avérée pour la poursuite des études par celle-ci. Ceci étant, il est clair que les parents, les jeunes filles elles-mêmes et la société en général devraient conjuguer des stratégies pour arrêter net ce phénomène qui devient agaçant à la fois pour la fille, sa famille et la société en général. Car les études, qui sont l'une des voies pour pouvoir participer activement au développement socio-économique du pays, ne sont pas faites que pour des hommes.

Faustin Akono

## FÊTE DU 8 MARS

## Les femmes du RDPS appelées à plus de détermination

Le vœu a été exprimé par Eugénie Tchicaya, présidente de la Fédération du Rassemblement des femmes démocrates (RFD) de la ville océane, à l'occasion de la célébration de la journée internationale de la femme.



<Sans lien d'intersection>

Le RFD est une structure des femmes du Rassemblement pour la démocratie et le progrès social (RDPS). Édifiant ainsi la presse sur la détermination des femmes de son parti, Eugénie Tchicaya a expliqué qu'en plus de la politique et conformément au thème national de cette célébration, les femmes de son parti doivent aussi s'impliquer dans des activités agro-pastorales. « Les femmes du RDPS restent déterminées et ne seront pas en marge du développement socio-économique du Congo. Ces dernières disposent des projets qu'elles soumettront prochainement à la direction de leur parti. Cette détermination s'est traduite à l'occasion du défilé du 8 mars où plus de mille femmes de Pointe-Noire et du Kouilou ont été mobilisées pour participer à ces festivités », a-t-elle indiqué.

L'oratrice a ajouté que cette forte mobilisation des femmes de son parti à l'occasion de ces retrouvailles témoignent aussi l'attachement

de ces dernières aux idéaux et principes de ce parti. « Les femmes du RDPS des départements de Pointe-Noire et du Kouilou participent périodiquement aux différents séminaires organisés conformément aux idéaux et orientations de la hiérarchie en vue de mieux promouvoir la femme en politique », a-t-elle conclu.

Après leur participation ensemble au défilé au côté d'autres femmes des administrations publiques et privées, celles d'autres formations politiques, des confessions religieuses et des organisations de la société civile, celles-ci ont été accueillies au siège de ce parti par Jean Marc Thistère Tchicaya, président de ce parti. Le clou de la rencontre était marqué par un apéritif dinatoire offert pour la circonstance à l'ensemble des membres. Ainsi pour bien marquer ce mois de mars destiné à la femme, la direction du RDPS prévoit la réalisation, dans les prochains jours, de diverses activités.

Séverin Ibara

**Vous venez de perdre un être cher  
et vous souhaitez utiliser notre quotidien  
pour le faire savoir à vos proches**

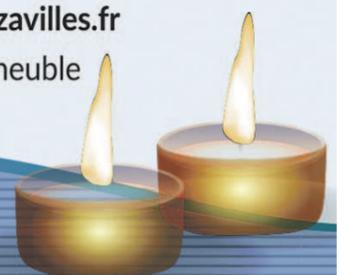


**Une équipe de professionnels est à votre disposition**

Tél: +242 05 532 0109

E-mail: regie@lesdepêchesdebrazzavilles.fr

84, bd Denis Sassou N'Guesso Immeuble  
les Manguiers (Mpila), Brazzaville



## LECTURE ET POÉSIE

## Le gagnant de la compétition « 12 goûts du livre » assistera au Salon du livre de Paris

Avant la finale de cette compétition qui désignera le meilleur élève qui ira assister au Salon international du livre de Paris, les quatre finalistes ont été reçus par le ministre de la Culture et des arts, Dieudonné Moyongo.

Tout comme la fondation Calissa Ikama qui travaille à la promotion de la littérature et des arts, l'association des professionnels des médias indépendants appelée Média Freelance, a un objectif ambitieux, consistant à faire des programmes de télévision et de radio de qualité, autour de la promotion littéraire et artistique. Elle a pensé au projet d'un concours littéraire appelé « 12 goûts du livre ». Ce projet est dans sa saison expérimentale avec le complexe scolaire Camara Laye.

Compétition télévisée de lecture et de poésie « 12 goûts du livre », s'inspire de la célèbre citation d'Henri Lopes qui stipule « Si quelqu'un prend un livre, c'est parce qu'on lui a donné le goût de lire ».

Cette compétition encourage à la lecture, redonne aux jeunes Congolais le goût de lire et promeut les grands rendez-vous internationaux autour du livre. Elle permet à tous les participants de lire 12 livres, d'être capables de raconter ces 12 livres à travers une œuvre littéraire : un poème, une nouvelle ou encore un roman court. Les organisateurs ont expliqué au ministre de la Culture et des arts, le bien-fondé de cette compétition. En effet, la République du Congo est l'un des pays d'Afrique francophone les plus prolifiques en



Les enfants posant avec les organisateurs et le ministre de la Culture et des arts (Adiac)

matière de production littéraire. Or, il est constaté un désintérêt flagrant pour la lecture, particulièrement en milieu jeune. L'adage « le Congolais ne lit pas », l'illustre bien.

« Dans ce que nous avons préparé, il nous fallait organiser une compétition. Nous sommes dans le domaine de la culture et des arts, c'est tout à fait normal que nous venions présenter au ministre ce travail que nous sommes en train de réaliser qui produit déjà ces fruits. Parce que nous savons combien le ministre est attaché à la promotion culturelle dans ce pays. Ce qui est plus intéressant, c'est qu'il nous a reçu, et a été très ouvert. Nous avons senti que nous avons un père de famille, qui se préoccupe de l'évolution de la culture. Je pense que c'est une très bonne chose », a dé-

claré Kenn Phinéas, l'un des responsables de ce projet.

Kenn Phinéas a précisé qu'ils agissent sur deux volets : donner aux enfants qu'ils reçoivent le goût de lire. Aucun de ces enfants n'avait écrit un poème, mais tous ont pu écrire au moins deux poèmes. « Nous communiquons ce désir de lire et voulons qu'ils aient aussi le désir de lire et de transmettre ce désir aux autres. Il faut aussi montrer aux enfants ce que vaut la littérature à l'extérieur à travers les grands rendez-vous du livre. D'où, nous invitons les éditeurs, les auteurs ainsi que toute autre structure à accompagner ce projet. »

Quant au chiffre 12, il représente les départements du Congo. Le but final étant d'organiser des présélections dans chaque département du

Congo afin de désigner un gagnant qui viendra à la compétition nationale de lecture et d'écriture.

#### Les finalistes de « 12 goûts du livre pour Paris » réagissent

Parmi les quatre lauréats qualifiés pour la finale, deux d'entre eux se sont exprimés. Pour Jérémie Belemi, élève en classe de quatrième au complexe Camara Laye B, il faut d'abord beaucoup travailler avant de penser au voyage de Paris. « Nous étions obligés de terminer les livres qui nous ont été soumis à la lecture, et avions tiré de jolis poèmes qui ont séduit les spectateurs. Nous avons dépensé assez d'énergie pour ce projet. Mon livre était assez complexe, toutefois je l'ai lu et terminé en quatre jours et demi. Je l'ai lu au moins deux fois pour le comprendre et

son histoire. C'est là que j'ai commencé à rédiger le poème sur la présentation du livre aux spectateurs. Puis pour me qualifier en finale, j'ai dû faire un poème sur le personnage principal. »

A tous les élèves, Jérémie Belemi, a lancé un message clair. « Le livre et la lecture de nos jours au Congo sont ignorés. Beaucoup d'enfants ne sont pas intéressés à la lecture, ni encore moins à la littérature. Mais lorsqu'un enfant s'intéresse à la lecture, on le prend pour un génie, alors que la lecture c'est juste une passion. »

Parfaite Providence Moussala, élève au complexe Camara Laye A, apprécie l'initiative parce que depuis qu'elle a grandi, elle n'a jamais lu un livre de façon sérieuse et intégrale. « C'est grâce à ce concours que j'ai pu lire le livre du début à la fin. Aux élèves qui hésitent encore, je leur demande de participer à ce genre d'initiative, parce qu'il y a beaucoup d'opportunités. Aussi, ils doivent savoir que le livre augmente l'intelligence »

Rappelons que la prochaine édition de « 12 goûts du livre » aura lieu au Salon du livre de Marrakech au Maroc, au mois d'avril. Puis s'en suivra celle du Salon du livre de Montréal au Canada, au mois de novembre. Et, chaque fois, les organisateurs de cette compétition, choisiront des grands rendez-vous littéraires pour permettre aux enfants de découvrir ce moment-là et surtout de les inciter à la lecture et à l'écriture des œuvres littéraires.

Bruno Okokana

## RÉFLEXION

## L'imprévisible président Donald Trump

Le nouvel épisode de la confrontation entre le président nord-coréen Kim Jong-un et le président américain Donald Trump qui s'est joué en fin de semaine dernière n'a rien, à la vérité, qui puisse surprendre. Il s'inscrit en effet dans la partie d'échecs qui oppose, en Asie, les deux superpuissances que sont les Etats-Unis et la Chine, la Corée du nord n'étant en vérité qu'un pion sur l'échiquier même si les gesticulations nucléaires auxquelles se livre son principal dirigeant n'ont rien de théorique.

Pour comprendre le sens de la manœuvre initiée de façon apparemment imprévisible mais en réalité très calculée par Donald Trump, il faut avoir présentes à l'esprit deux données essentielles.

° La première est qu'il se livre dans cette partie du monde une partie de bras de fer stratégique qui

ne dit pas encore son nom mais dont l'enjeu est le contrôle plus ou moins direct de l'Asie. Dans le même temps, en effet où la Chine met la pression sur l'île de Taïwan afin qu'elle réintègre l'Empire du milieu et construit une ceinture militaire en Mer de Chine méridionale afin de contrôler la voie maritime qui commande l'accès à son territoire les Etats-Unis, quant à eux, se rapprochent du Vietnam – qui fut leur pire ennemi il n'y a pas si longtemps – et resserrent leurs liens avec le Japon, l'Inde, les Philippines, l'Indonésie, la Corée du sud. Dans un semblable contexte mettre fin à l'affrontement larvé avec la Corée du Nord qui n'a, si l'on y réfléchit bien, aucun sens pour la lointaine Amérique devient un objectif important puisqu'il permet d'encercler plus ou moins directement la Chine.

° La deuxième donnée tient au caractère même de Donald Trump qui n'est pas un homme d'Etat mais un

homme d'affaires ayant construit sa fortune grâce à des coups de poker dont certains – avec la Russie notamment – pourraient à moyen terme lui valoir de sérieux ennuis aux Etats-Unis même. Prendre ses adversaires par surprise, adopter brutalement des positions contraires à ses discours, attaquer là où on ne l'attend pas au risque de désarçonner son propre entourage, brandir des menaces pour inquiéter ses partenaires et les amener à transiger font partie d'une vision de la société qui n'a rien de politique ni de diplomatique mais qui relève plus des pratiques de Wall Street que de celles de la Maison-Blanche, du Département d'Etat ou du Pentagone. D'où les retournements auxquels assiste, médusée, la communauté internationale et l'inquiétude qui grandit dans la sphère diplomatique.

De ce qui précède nombre d'observateurs de la scène mondiale concluent, trop vite aujourd'hui à notre avis, que le pire peut sortir

à tout instant des virements et revirements pour le moins inattendus du président de l'Etat le plus puissant du monde. Mais la réalité est toute autre car l'appareil d'Etat américain n'est pas prêt à se laisser manipuler par l'un ou l'autre de ses dirigeants. Ayant payé au prix fort les erreurs commises dans les décennies précédentes – la guerre du Vietnam, la guerre d'Afghanistan, la guerre d'Irak pour ne citer que les plus récentes – les élus qui siègent dans les deux chambres du Congrès et plus encore les administrations centrales sur lesquelles repose l'unité du pays ne laisseront sûrement pas rééditer les erreurs du passé.

Ils le feront savoir d'une manière ou d'une autre à Donald Trump si celui-ci se révèle trop instable, trop autonome par rapport à la puissante machine étatique américaine.

Jean-Paul Pigasse